

# REPÈRES CHIFFRÉS 2011



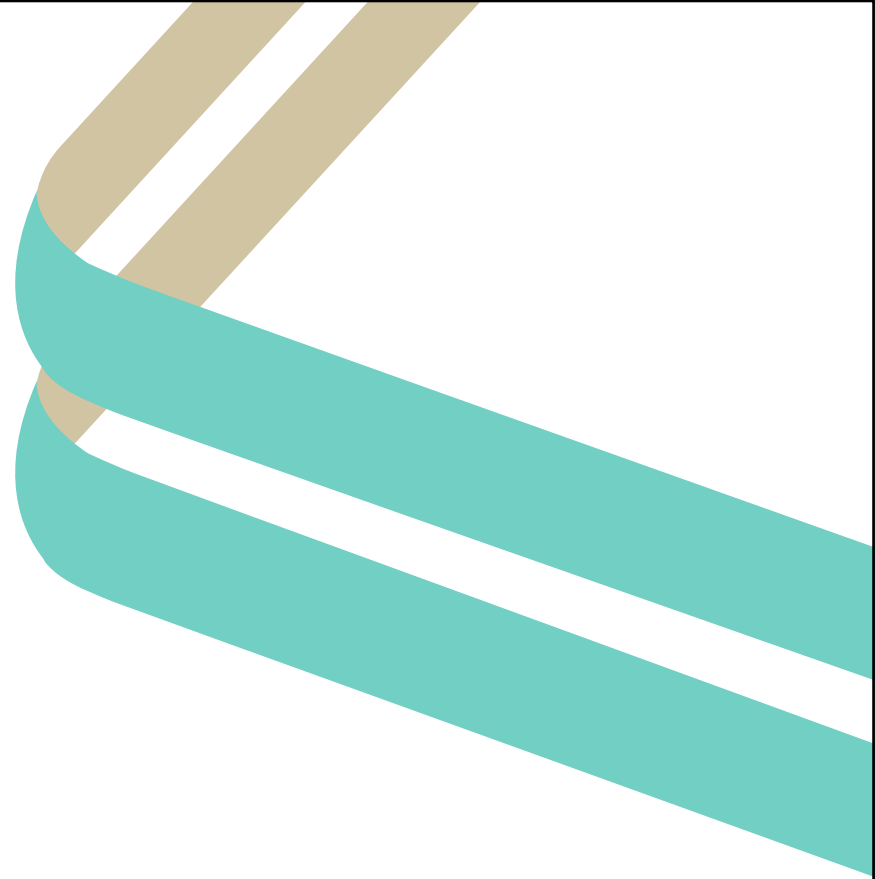
POUR UNE NOUVELLE DYNAMIQUE  
DE COMPÉTITIVITÉ ET D'EMPLOI



# SOMMAIRE

1. Vue d'ensemble
2. Plan de formation 10 salariés et plus
3. Plan de formation moins de 10 salariés
4. Professionnalisation
5. Dispositifs Emploi-Formation
6. Résultats comptables

# 01/ VUE D'ENSEMBLE



Les principaux résultats de l'activité d'AGEFOS PME pour l'année 2011 dépassent largement ceux de l'année 2010. L'évolution annuelle est le fruit de changements structurels pour les OPCA, finalisant les rapprochements issus de la réforme de 2009.

Le nombre d'entreprises adhérentes atteint près de 370 000 structures en 2011, soit une forte hausse de 21,8 % par rapport à 2010.

Le nombre de salariés couverts, emplois directs compris\*, dépasse les 5,6 millions, soit près de 8 % de croissance annuelle.

La collecte des contributions formation 2012 s'élève à près de 905 M€ (sur la base de la masse salariale 2011 – MS 2011). Les versements des entreprises sont en hausse de 11,3 % par comparaison à l'année précédente.

Le montant des engagements de dépenses de formation, 980 M€, a également connu une nette augmentation en 2011, avec 7,8 % de croissance par rapport à 2010 (hors nouvelles branches et EGD\*\*).

L'ensemble de ces résultats atteste de la qualité du service rendu quotidiennement par le réseau AGEFOS PME auprès des entreprises et des branches professionnelles.

- La part des branches professionnelles dans l'activité globale augmente en 2011. Par le biais des rapprochements entre OPCA et l'accueil de nouvelles branches et secteurs professionnels au sein d'AGEFOS PME, les branches représentent près de 353 M€, soit 39 % de la collecte 2012, EGD compris.
- Les engagements de dépenses de formation de l'activité interbranches en 2011 atteignent 23 % des dépenses globales de l'OPCA - à noter que le calcul des dépenses 2011 ne comprend pas les EGD car les nouveaux agréments des OPCA ne sont en application que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

\*\* Établissement de gestion dédié : Agéfomat - CGM

**+21,8 %**  
d'entreprises adhérentes

**905 M€**  
de collecte

**980 M€**  
de dépenses

Part de l'interbranches	Total	Répartition sur total AGEFOS PME
Nombre d'entreprises*	284 502	77%
Nombre de salariés*	3 678 001	65%
Versements en K€*	352 758	39%
Dépenses en K€**	221 722	23%

\* avec EGD

\*\* hors EGD

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	évolution 2010/2011
Nombre d'entreprises	288 542	297 352	300 637	304 274	303 428	369 469	21,8%
Nombre de salariés*	4 153 246	5 123 866	5 109 185	5 147 429	5 220 566	5 626 273	7,8%
Versements en K€	744 079	770 999	791 071	800 888	813 043	904 782	11,3%
Dépenses en K€	617 824	821 790	855 181	863 913	909 740	980 314	7,8%

\* y compris Salariés du particulier employeur et gardiens concierges

Au titre de la collecte 2012, près de 370 000 entreprises font confiance à AGEFOS PME pour gérer leurs contributions formation, notamment de nombreuses TPE. Ces entreprises emploient plus de 5,6 millions de salariés.

Après une stabilité des entreprises adhérentes en 2010, AGEFOS PME accueille plus de 66 000 entreprises supplémentaires en 2011, soit une hausse de 21,8 %.

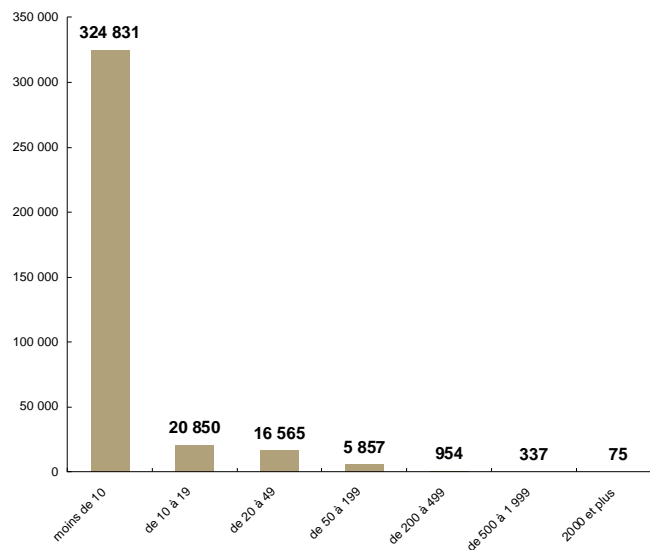
La part des entreprises de moins de 10 salariés, les TPE, est largement majoritaire avec 88 % des adhérents 2011, soit près de 325 000 entreprises. Le total des entreprises adhérentes représente 27,8 % des TPE françaises. (Source : Insee 2010)

Au-delà de la forte augmentation des TPE adhérentes, AGEFOS PME accueille près de 17 % d'entreprises de 20 à 49 salariés de plus par rapport à 2010, soit 2 356 entreprises.

Le nombre de salariés couverts poursuit son évolution constante depuis 2008 pour atteindre 5 626 273 salariés en 2011 soit près de 406 000 salariés dorénavant couverts.

La part des salariés dans les TPE reste constante à 48 % de même que celle des entreprises de 2 000 salariés et plus, avec une légère variation d'1 point pour s'établir à 16 %.

### Répartition des adhérents par taille d'entreprise



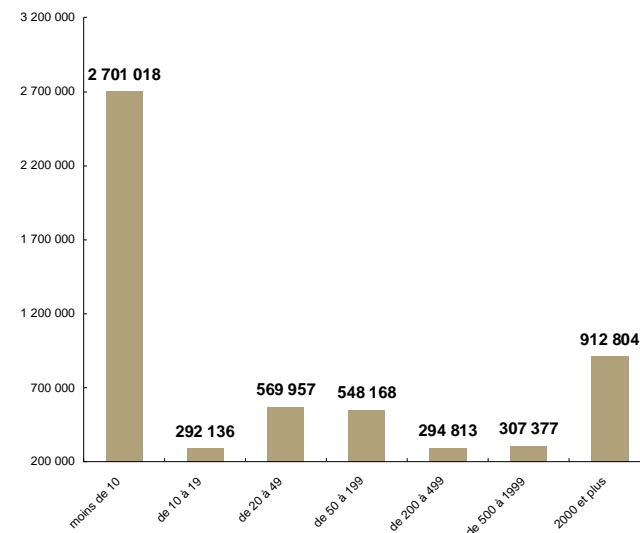
- Dans la tranche des entreprises de 20 à 49 salariés, le nombre de salariés couverts croît de plus de 100 000 personnes, soit 22 %.
- Les entreprises relevant d'une branche professionnelle représentent plus des 3/4 (77 %) des entreprises adhérentes en 2011, notamment pour leur contribution au titre de la professionnalisation.
- Le nombre de salariés appartenant à l'une des 50 branches et secteurs professionnels adhérents AGEFOS PME s'élève à 65 %.

27,8 %  
des TPE françaises adhérentes

+406 000  
salariés couverts

77 %  
des adhérents sont interbranchés

### Répartition des salariés par taille d'entreprise (MS 2011)



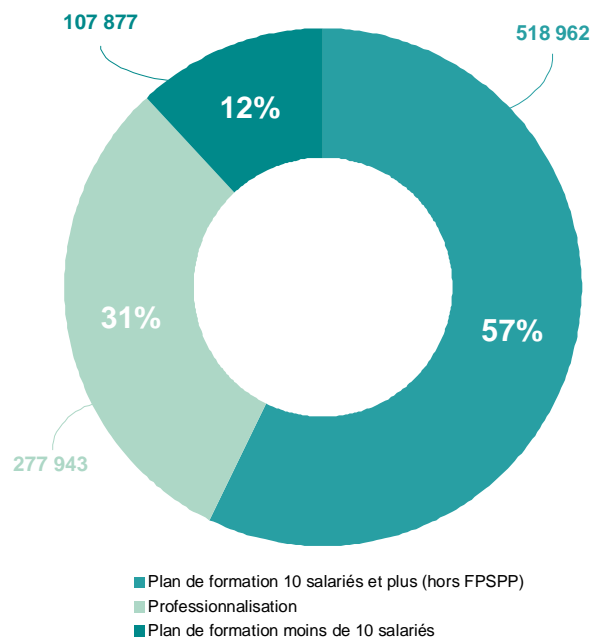
Toutes activités confondues, la collecte des contributions formation 2012 est de 904 782 K€, soit une croissance annuelle de 11,3 % par rapport à 2010.

La répartition des contributions par grandes activités reste similaire à l'année précédente. Le plan de formation 10 salariés et plus (hors versements au FPSPP) représente 57 % de la collecte 2012, suivi par la professionnalisation à hauteur de 31 % et par l'activité plan de formation moins de 10 salariés qui gagne 1 point (12 %) au détriment de l'activité 10 salariés et plus. Ce point supplémentaire se traduit par une évolution annuelle de 17 % de l'activité moins de 10 salariés.

En 2012, AGEFOS PME a versé une contribution de 10 % sur la collecte légale des entreprises au Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP), soit un montant de 86 M€.

La part des branches professionnelles et des groupes dans la collecte globale augmente dans les 3 activités. Elle dépasse les 3/4 de l'activité professionnalisation (76 %) et progresse de 6 points dans les 2 activités plan de formation (10 % et 69 %) par rapport à 2010.

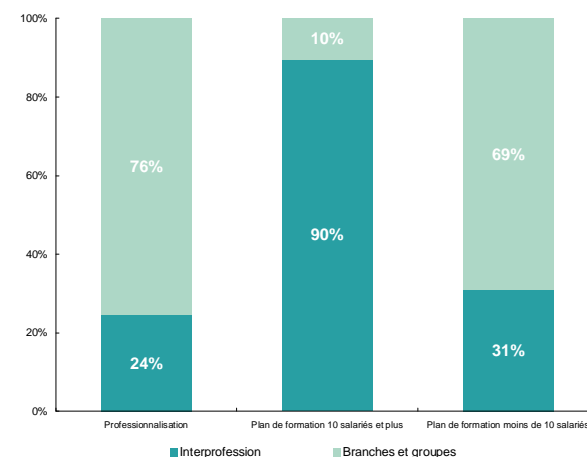
### Répartition de la collecte 2012 par activité (MS 2011)



**+17 %**  
pour l'activité plan de formation -10  
86 M€  
de contributions au FPSPP

**76 %**  
de la professionnalisation est interbranches

### Répartition de la collecte 2012 (MS2011)



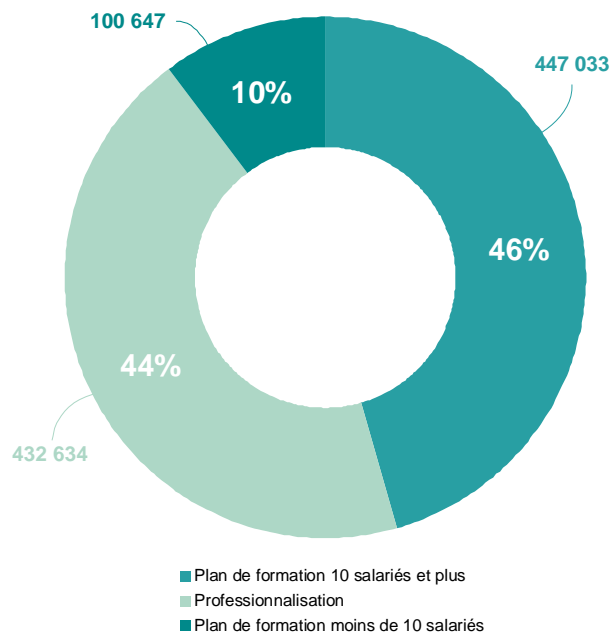
Collecte en K€ (en année de MS)	2006 (2005)	2007 (2006)	2008 (2007)	2009 (2008)	2010 (2009)	2011 (2010)	évolution 2010/2011
Plan de formation 10 salariés et plus (hors FPSPP)	462 759	462 169	466 723	462 288	468 769	518 962	10,7%
Professionnalisation	215 623	232 561	244 490	250 933	252 048	277 943	10,3%
Plan de formation moins de 10 salariés	65 697	76 269	79 858	87 667	92 226	107 877	17,0%
<b>Total</b>	<b>744 079</b>	<b>770 999</b>	<b>791 071</b>	<b>800 888</b>	<b>813 043</b>	<b>904 782</b>	<b>11,3%</b>

Toutes activités confondues, le montant des engagements de dépenses de formation 2011 est de 980 314 M€, soit une croissance annuelle de 7,8 % par rapport à 2010.

Toutes les dépenses de formation des entreprises en 2011, par grandes activités, sont en hausse, alors que seule l'activité professionnalisation avait connu une croissance significative en 2010.

Les engagements de dépenses de la professionnalisation dépassent, pour la première fois, les 400 M€ pour un montant total de 432 634 K€ en 2011. Représentant 44 % des engagements, toutes activités confondues, l'activité professionnalisation se rapproche, en termes de dépenses, du plan de formation 10 salariés et plus. L'évolution annuelle, en hausse de 8,7 %, se mesure au regard de 2 facteurs principaux : les contrats de professionnalisation dont les engagements 2011 dépassent ceux de 2007 (les plus importants jusqu'ici) et l'implication grandissante d'AGEFOS PME dans les dispositifs Emploi-Formation pour l'insertion des demandeurs d'emploi, avec notamment le développement de la POE individuelle et l'augmentation du DIF prioritaire.

### Répartition des engagements 2011 de dépenses de formation par activité



■ Rappel : les engagements de dépenses de formation se calculent hors nouvelles branches et EGD.

**+8,7 %**  
pour l'activité professionnalisation  
**101 M€**  
d'engagements sur le plan moins de 10  
**433 M€**  
d'engagements professionnalisation

- Comme pour les autres activités, les engagements au titre du plan de formation 10 salariés et plus sont en nette évolution, +7,1 % et représentent 46 % de la totalité des engagements 2011.
- Les engagements de dépenses du plan de formation moins de 10 salariés dépassent 100 M€ avec une croissance annuelle de 6,8 %. Cette activité connaît une croissance constante depuis 2006.

Engagements 2011 de dépenses de formation en K€	2006	2007	2008	2009	2010	2011	évolution 2010/2011
Plan de formation 10 salariés et plus	391 278	412 798	413 689	410 495	417 329	447 033	7,1%
Professionnalisation	164 952	335 183	348 216	344 403	398 163	432 634	8,7%
Plan de formation moins de 10 salariés	61 594	71 802	93 276	109 015	94 248	100 647	6,8%
<b>Total</b>	<b>617 824</b>	<b>819 783</b>	<b>855 181</b>	<b>863 913</b>	<b>909 740</b>	<b>980 314</b>	<b>7,8%</b>



02/

# PLAN DE FORMATION 10 SALARIÉS ET PLUS



L'activité plan de formation 10 salariés et plus, fait preuve d'une reprise de l'investissement formation après 2 années de stabilité à l'appui d'une croissance de 7,1 % des engagements 2011 et de 10,7 % des versements 2012.

La majorité des indicateurs 2011 de l'activité plan de formation 10 salariés et plus, sont en augmentation par rapport à 2010. Avec 27,4 % de hausse annuelle, AGEFOS PME a financé 61 000 actions de formation de plus en un an.

L'augmentation du périmètre de l'OPCA se traduit par un nombre de stagiaires plus important. Les stagiaires sont donc plus nombreux et partent plus longtemps puisque la durée moyenne d'une action de formation croît légèrement pour s'établir à 29,87 heures.

Le seul indicateur en baisse est celui du coût moyen d'une action de formation. En corrélation avec les données précédentes, notamment la forte augmentation du nombre d'actions, le coût d'une action diminue de près de 300 €, pour passer de 1 864 € en 2010 à 1 567 € en 2011.

- Le taux d'accès moyen à la formation dans les entreprises de 10 salariés et plus est en léger recul de 0,8 point par rapport à 2010 et s'établit à 21,6 %.
- Bien que le nombre de stagiaires soit en hausse de 3,7 %, celui-ci n'a pas compensé l'augmentation de plus de 140 000 salariés en un an et qui entraîne un tassement du taux d'accès 2011.

Taux d'accès à la formation	2008	2009	2010	2011	évolution 2010/2011
Nombre de salariés	1 827 986	1 875 028	1 880 105	2 021 398	7,5%
Nombre de stagiaires	439 177	455 188	420 375	436 128	3,7%
Taux d'accès	24,0%	24,3%	22,4%	21,6%	

**+27,4 %**  
du nombre d'actions

**+ de 13 millions**  
d'heures stagiaires

**-297 €**  
sur le coût moyen d'une action

Plan de formation 10 salariés et plus	2006	2007	2008	2009	2010	2011	évolution 2010/2011
Engagements de formation en K€	391 278	412 798	413 689	410 495	417 329	447 033	7,1%
Nombre d'actions	197 394	210 906	223 555	226 240	223 874	285 293	27,4%
Nombre de stagiaires	407 660	414 773	439 177	455 188	420 375	436 128	3,7%
Nombre d'heures stagiaires	11 507 849	11 876 126	13 312 369	12 964 726	12 338 844	13 027 973	5,6%
Durée moyenne (en heures) par stagiaire	28,23	28,63	30,31	28,48	29,35	29,87	1,8%
Coût moyen d'une action en €	1 982	1 957	1 851	1 814	1 864	1 567	-15,9%



Les versements plan de formation des entreprises de 10 salariés et plus au titre de la collecte 2012 ont augmenté de 10,7 % en un an pour parvenir à 518 962 K€.

Le nombre d'entreprises adhérentes au titre du plan de formation 10 salariés et plus et les versements ont progressé à un rythme similaire, avec une évolution annuelle supérieure à 10 %. De ce fait, le versement moyen par entreprise reste stable entre 2011 et 2012 (12,7 K€).

Le montant total des versements au FPSP pour cette activité est de 22 872 K€. La collecte plan de formation 10 salariés et plus s'élève, avec le FPSP inclus, à 541 834 K€.

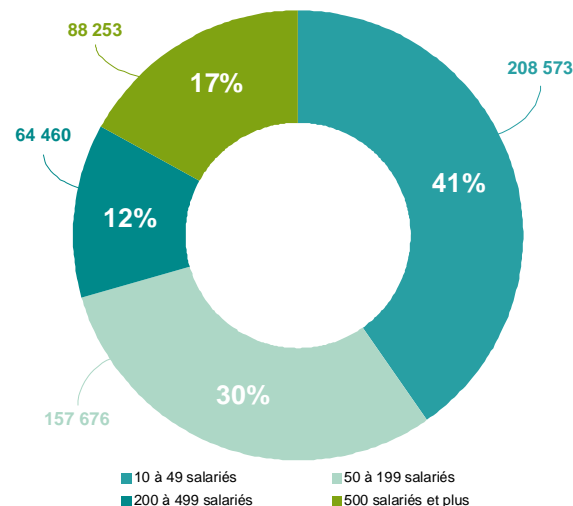
Les contributions des entreprises de 10 à 49 salariés et 50 à 199 salariés évoluent respectivement de 11,2 % et de 20,5 % en 2012 et représentent plus de 70 % du volume globale de la collecte plan de formation 10 salariés et plus.

La répartition des adhérents par taille d'entreprise montre que 83 % des structures relevant du plan de formation 10 salariés et plus emploient moins de 50 salariés (+2 points par rapport à 2010).

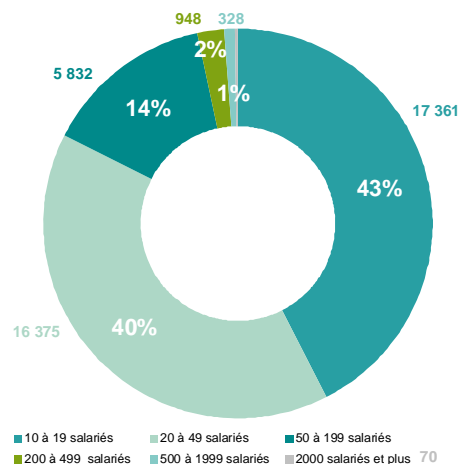
En 2011, l'effectif moyen des adhérents plan de formation 10 salariés est de 49,4 salariés.

AGEFOS PME accompagne également plus de 70 très grandes structures de 2 000 salariés et plus.

Contributions formation par taille d'entreprise en K€ (hors FPSPP)

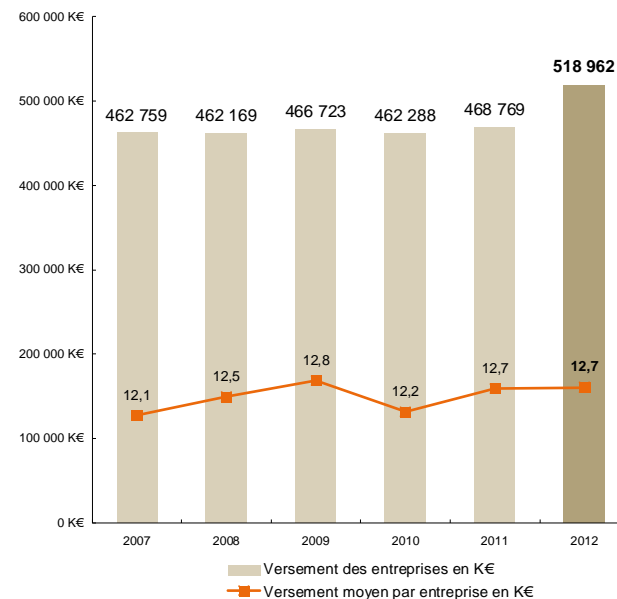


Répartition des adhérents par taille d'entreprise



+10,7 %  
de versements  
83 %  
des entreprises de moins de 50 salariés  
70  
très grandes entreprises

Évolution des versements (MS N-1)



Les engagements 2011 des entreprises de 10 salariés et plus au titre du plan de formation ont augmenté de 7,1 % en un an pour parvenir à 447 033 K€.

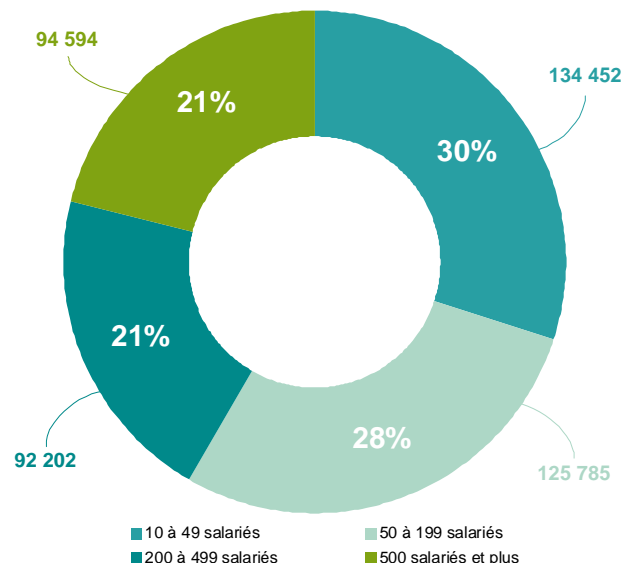
L'évolution annuelle des engagements de formation varie en fonction de la taille de l'entreprise. La hausse globale est notamment portée par l'explosion des engagements des entreprises de 200 à 499 salariés qui est de 58 % par rapport à 2010. Cette forte croissance annuelle est cependant pondérée par la part relative des entreprises de 200 à 499 salariés dans le total des engagements (21 % comme pour les 500 salariés et plus).

Les entreprises de 10 à 49 salariés, qui représentent 30 % des engagements, connaissent un recul de 8 % de leurs engagements 2011. La répartition des engagements de formation devient cependant plus équilibrée entre les différentes tailles d'entreprise en 2011.

La hausse des engagements s'accompagne par celle du nombre d'entreprises adhérentes au titre du plan de formation 10 salariés et plus en 2012 (+3 894 structures).

Alors que l'évolution du nombre d'entreprises est stable depuis plusieurs années, la hausse 2012 (40 914 structures) s'inscrit pleinement dans le nouveau périmètre d'intervention d'AGEFOS PME.

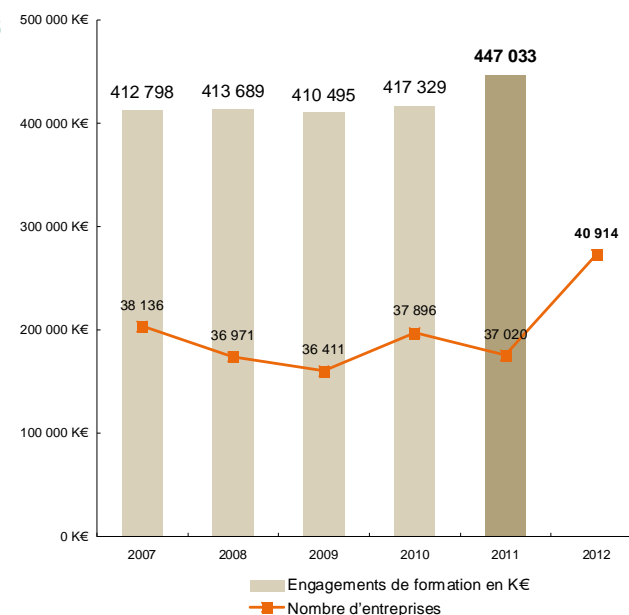
### Engagements de formation par taille d'entreprise en K€ (hors FPSP)



En 2012, 11 % des entreprises françaises de 10 salariés et plus sont adhérentes AGEFOS PME. (Source : Insee 2010)

+7,1 %  
d'engagements de formation  
40 914  
entreprises adhérentes  
  
+10,5 %  
d'entreprises adhérentes

### Évolution des engagements de formation et du nombre d'entreprises



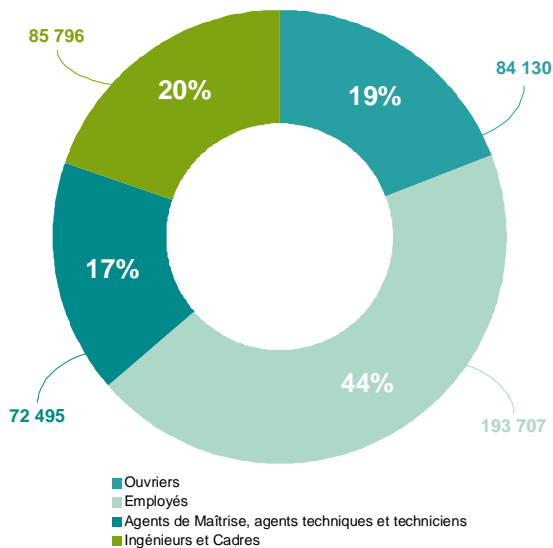
Le profil type du stagiaire plan de formation 10 salariés et plus est un homme entre 25 et 34 ans, employé.

Les employés demeurent la catégorie professionnelle qui part le plus en formation (+1 point par rapport à 2010), à hauteur de 44 %. La répartition des 3 autres catégories, ouvriers, agents de Maîtrise, agents techniques et techniciens ainsi que les ingénieurs et cadres, est équivalente avec respectivement 19 %, 17 % et 20 %.

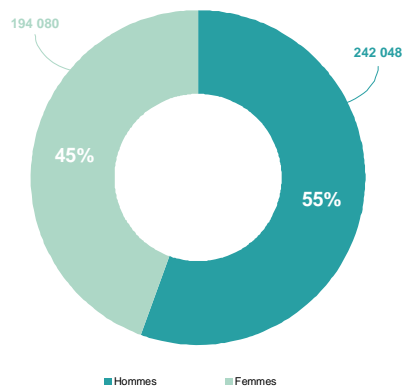
Concernant la répartition des stagiaires par sexe, la part des hommes (55 %) diminue de 2 points par rapport à 2010 mais reste cependant majoritaire. Les femmes sont surtout représentées parmi les employés (59 % des stagiaires), et moins représentées parmi les ingénieurs et cadres (36 % des stagiaires). Elles ne représentent que 20 % des stagiaires de la catégorie ouvrier, avec cependant une hausse annuelle de 4 points.

La répartition par tranche d'âge en 2011 est relativement identique à celle de l'année dernière. Les 25-34 ans redeviennent la première tranche d'âge bénéficiaire de formation (33 % des stagiaires), suivi de près par les 35-44 ans (30 %) et les 45 ans et plus (28 %). Les stagiaires de moins de 25 ans sont minoritaires (9 %).

Répartition des stagiaires par CSP



Répartition des stagiaires par sexe

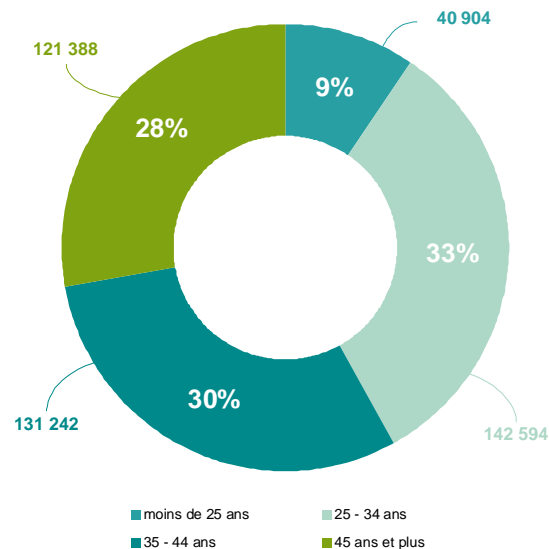


44 %  
des stagiaires sont employés

55 %  
des stagiaires sont de sexe masculin

1/3  
des stagiaires âgés entre 25 et 34 ans

Répartition des stagiaires par tranche d'âge



Pour la première fois depuis 2008, le volume global d'heures de formation financées dépasse 13 millions d'heures.

Les domaines de formation varient peu d'année en année. Le quatuor de tête, regroupant 40 % du total des heures financées et dépassant chacun plus d'1 million d'heures, est par ordre d'importance : Transport - Manutention – Magasinage / Langues / Commerce – Vente / Informatique.

Le Transport reste le domaine principal, comme en 2010, et les Langues gagnent 2 points.

Le coût moyen de l'heure de formation augmente sensiblement en 2011 pour atteindre 34,3 € contre 33,8 € en 2010.

### Répartition des heures de formation par domaine

Domaines de formation	Nombre d'heures stagiaires	Répartition sur le total des heures stagiaires
Transport - Manutention - Magasinage	1 411 691	11%
Langues	1 322 144	10%
Commerce - Vente	1 278 384	10%
Informatique - Traitement de l'information - Réseaux	1 156 068	9%
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	872 298	7%
Sécurité des biens et des personnes	831 617	6%
Comptabilité - Gestion	645 499	5%
Ressources Humaines	505 320	4%
Autres	5 004 952	38%
<b>Total</b>	<b>13 027 973</b>	<b>100%</b>



03/

# PLAN DE FORMATION MOINS DE 10 SALARIÉS

Après une année 2010 en retrait, l'activité plan de formation moins de 10 salariés redémarre à l'appui d'une croissance de 6,8 % des engagements 2011 et de 17 % des versements 2012.

L'augmentation des principaux indicateurs 2011 de l'activité plan de formation moins de 10 salariés est plus homogène que celle de l'activité 10 salariés et plus. Avec 12,2 % de hausse annuelle, AGEFOS PME a financé 9 000 actions de formation de plus en un an.

Le nombre de stagiaires est le plus important jamais atteint par AGEFOS PME. Près de 140 000 stagiaires, en hausse annuelle de 8,4 %, sont partis en formation en 2011 - en conservant une durée moyenne stable de formation à hauteur de 28,77 heures.

A l'instar de l'activité 10 salariés et plus, le coût moyen d'une action de formation est en recul. La diminution de 4,9 % réduit le coût moyen de l'action de 61 € (de 1 265 € en 2010 à 1 204 € en 2011).

- Le taux d'accès moyen à la formation dans les entreprises de moins de 10 salariés est en recul à 16 % contre 19 % en 2010.
- La diminution du taux d'accès 2011 démontre que les TPE restent les entreprises les plus fragiles en temps de crise et que le recours à la formation trouve plus difficilement sa place face aux arbitrages économiques.

+12,2 %  
du nombre d'actions  
4 millions  
d'heures stagiaires  
138 198  
stagiaires

Taux d'accès à la formation	Hors activités des ménages	Activités des ménages	Total
Nombre de salariés	762 017	1 992 441	2 754 458
Nombre de stagiaires	118 488	19 710	138 198
Taux d'accès	16%	1%	5%

Plan de formation moins de 10 salariés	2006	2007	2008	2009	2010	2011	évolution 2010/2011
Engagements de formation en K€	61 594	71 802	93 276	109 015	94 248	100 647	6,8%
Nombre d'actions	59 402	66 924	76 563	81 245	74 493	83 616	12,2%
Nombre de stagiaires	93 848	103 077	119 638	136 734	127 497	138 198	8,4%
Nombre d'heures stagiaires	2 628 226	3 047 635	3 478 038	3 990 983	3 669 502	3 975 280	8,3%
Durée moyenne (en heures) par stagiaire	28,01	29,57	29,07	29,19	28,78	28,77	-0,1%
Coût moyen d'une action en €	1 037	1 073	1 218	1 342	1 265	1 204	-4,9%



Les versements plan de formation des entreprises de moins de 10 salariés au titre de la collecte 2012 ont augmenté de 17 % en un an pour parvenir à 107 877 K€.

Le nombre d'entreprises adhérentes au titre du plan de formation moins de 10 salariés en 2012 a connu une forte augmentation (+23 %) qui se traduit notamment par l'arrivée massive de petites structures de moins de 5 salariés.

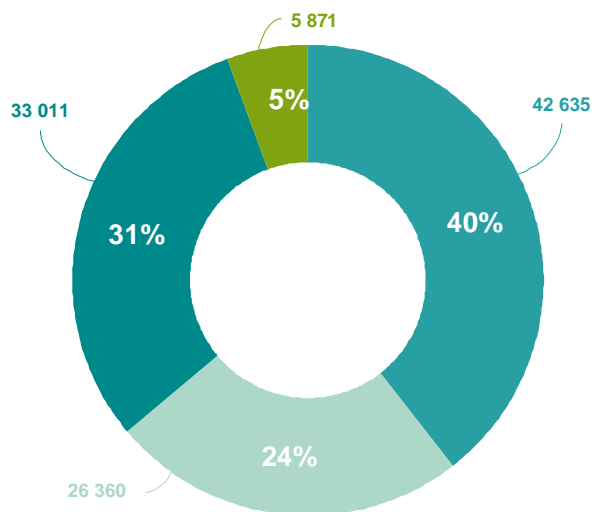
Sachant que le montant du versement moyen augmente avec la taille de l'entreprise, allant de 216 € pour les entreprises de 1 à 2 salariés à 652 € pour celles de 6 à 9 salariés, l'arrivée de nouvelles TPE explique la baisse du versement moyen par entreprise de près de 5 %, soit un montant moyen de 328 € par entreprise.

Les contributions des entreprises de 1 à 2 salariés s'élèvent à près de 43 M€, soit 40 % de la collecte globale plan de formation moins de 10 salariés. La part des entreprises de 6 à 9 salariés augmente de 5 points, de 26 % en 2010 à 31 % en 2011.

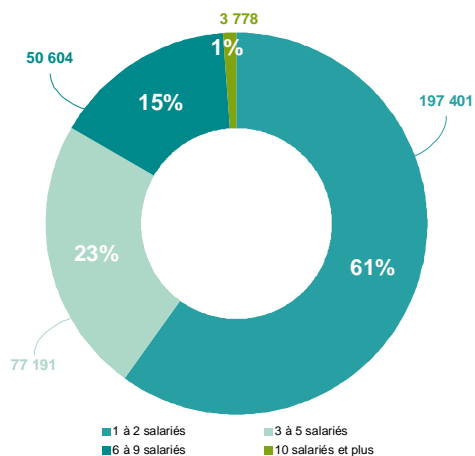
La répartition des adhérents par taille d'entreprise montre que plus de 6 structures sur 10 (61 %) relevant du plan de formation moins de 10 salariés emploient de 1 à 2 salariés (-8 points par rapport à 2010). La part des structures de 3 à 5 salariés et celle des 6 à 9 salariés augmentent en contrepartie de 4 et 5 points respectivement.

L'effectif moyen des adhérents plan de formation moins de 10 salariés diminue, de 8,9 salariés en 2010 à 8,4 salariés en 2011, sous l'effet des nombreuses nouvelles TPE adhérentes.

Contributions formation par taille d'entreprise en K€

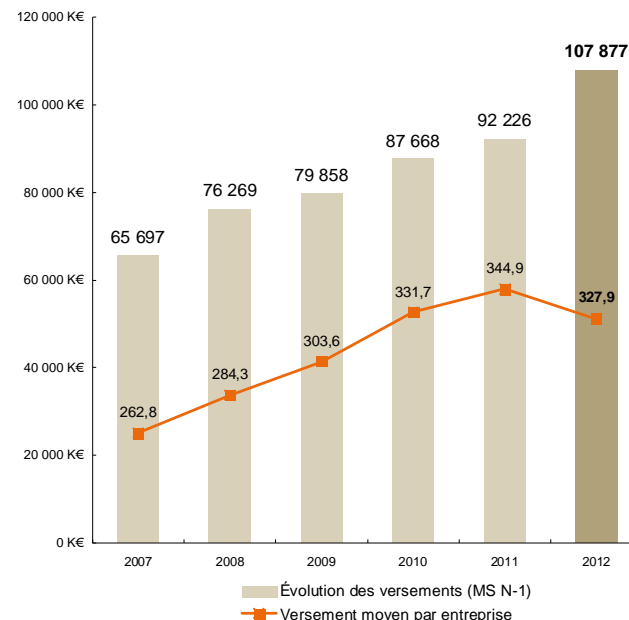


Répartition des adhérents par taille d'entreprise



+17 %  
de versements  
84 %  
des TPE sont de 1 à 5 salariés  
40 %  
des contributions par les 1 à 2 salariés

Évolution des versements (MS N-1)





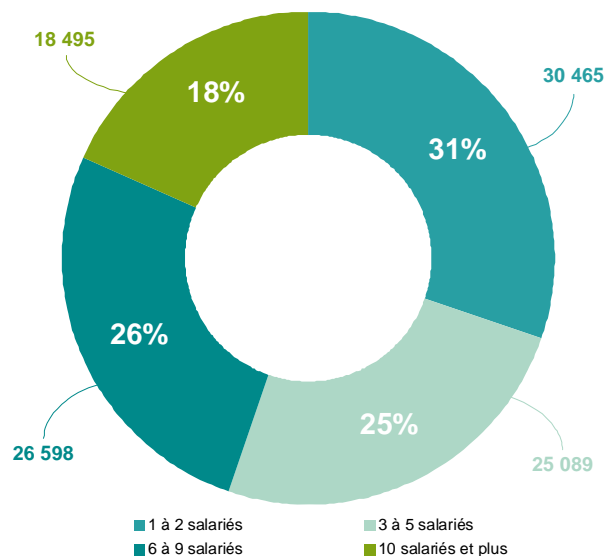
Les engagements 2011 des entreprises de moins de 10 salariés au titre du plan de formation ont augmenté de 6,8 % en un an pour parvenir à 100 647 K€.

La répartition des engagements de formation montre que ce sont les plus petites entreprises, celles de 1 à 2 salariés, qui investissent le plus, à hauteur de 31 %. Cela représente un montant de plus de 30 M€. La part des entreprises de 3 à 5 salariés et celle des entreprises de 6 à 9 salariés sont équivalentes (25 et 26 %).

La tendance à la hausse des engagements de formation en 2011 se confirme avec l'activité plan de formation moins de 10 salariés qui est celle qui fluctue le plus en période d'instabilité économique.

Le nombre de TPE adhérentes au titre du plan de formation moins de 10 salariés a augmenté de 23 % en 2012, soit 61 538 structures supplémentaires qui font confiance à la qualité du service proposé par le réseau AGEFOS PME, l'OPCA des TPE.

Engagements de formation par taille d'entreprise en K€

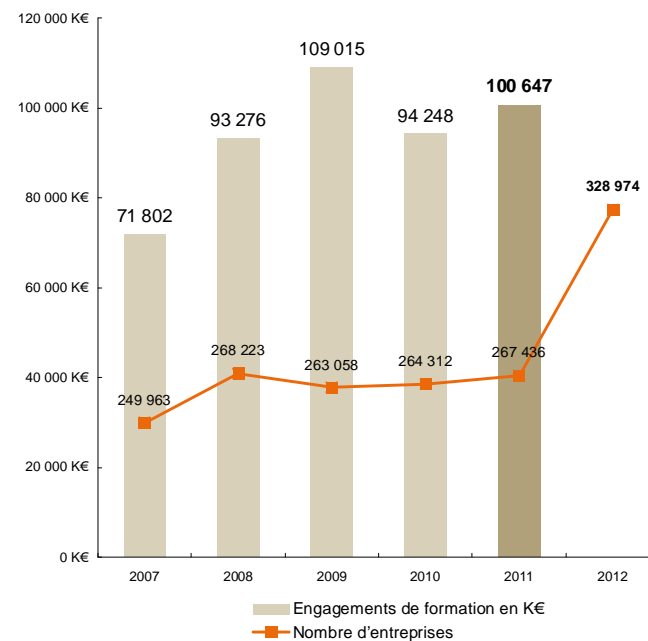


+6,8 %  
d'engagements de formation

328 974  
TPE adhérentes

+23 %  
d'entreprises adhérentes

Évolution des engagements de formation et du nombre d'entreprises



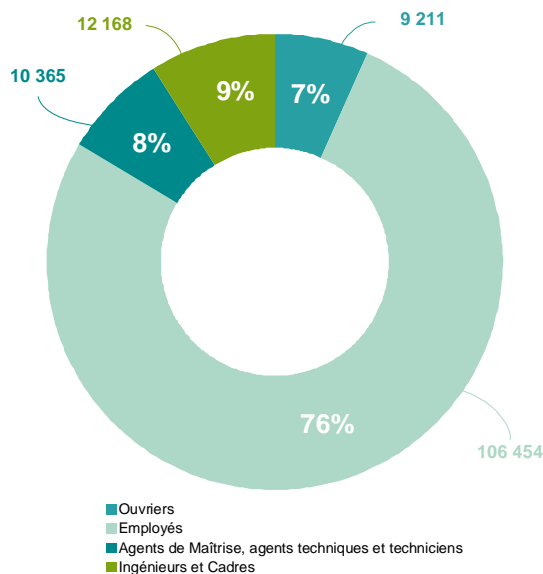
Le profil type du stagiaire plan de formation moins de 10 salariés est une femme entre 25 et 44 ans, employée.

Les employés sont largement majoritaires parmi l'ensemble des stagiaires (76 %) comme les années précédentes. Il y a peu de différence entre les 3 autres catégories professionnelles avec respectivement 7 % pour les ouvriers, 8 % pour les agents de Maîtrise, agents techniques et techniciens et 9 % pour les ingénieurs et cadres.

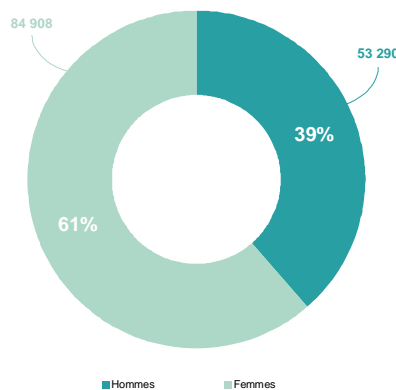
Concernant la répartition des stagiaires par sexe, elle est conforme à l'année 2010. La part des femmes atteint 61 % contre 39 % pour les hommes. Les femmes sont surreprésentées parmi les employés (67 % des stagiaires) et peu représentées parmi les ouvriers (32 % des stagiaires).

Les 25-34 ans et les 35-44 ans représentent les tranches d'âge bénéficiant le plus de formation, avec 31 % chacune. Les 45 ans et plus suivent de près avec 28 % et pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, une hausse de 2 points (26 % en 2010). Les stagiaires de moins de 25 ans sont minoritaires (10 %).

Répartition des stagiaires par CSP



Répartition des stagiaires par sexe

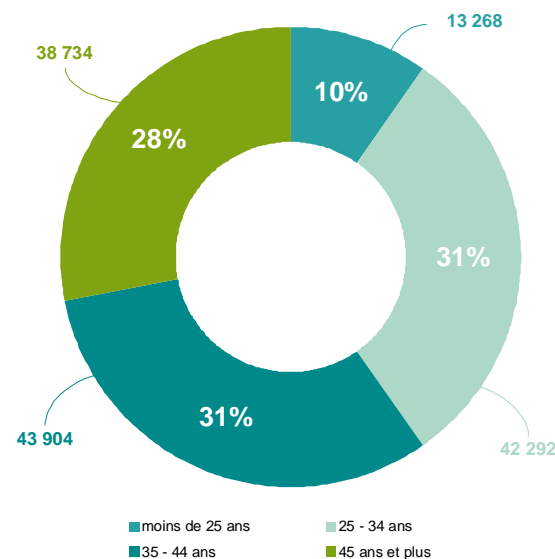


76 %  
des stagiaires sont employés

61 %  
des stagiaires sont de sexe féminin

62 %  
des stagiaires ont entre 25 et 44 ans

Répartition des stagiaires par tranche d'âge



Près de 4 millions d'heures ont été financées en 2011 au titre du plan de formation moins de 10 salariés.

Le quatuor de tête des principaux domaines de formation ne change pas en 2011 avec par ordre d'importance : Sécurité des biens et des personnes / Commerce - Vente / Comptabilité - Gestion / Informatique.

La sécurité, 4<sup>e</sup> l'année dernière, se place en tête des domaines de formation les plus prisés avec près de 377 000 heures stagiaires.

Le domaine de la Comptabilité - Gestion perd 3 points par rapport à l'année 2010 (11 % contre 8 %) et se retrouve en 3<sup>e</sup> place.

Le coût moyen de l'heure de formation diminue légèrement en 2011 pour atteindre 25,32 € contre 25,68 € en 2010.

### Répartition des heures de formation par domaine

Domaines de formation	Nombre d'heures stagiaires	Répartition sur le total des heures stagiaires
Sécurité des biens et des personnes	376 778	9%
Commerce - Vente	340 029	9%
Comptabilité - Gestion	324 442	8%
Informatique - Traitement de l'information - Réseaux	313 397	8%
Finances - Banques - Assurances	284 830	7%
Travail social	258 196	6%
Transport - Manutention - Magasinage	251 637	6%
Langues	223 031	6%
Secrétariat - Bureautique	154 816	4%
Autres	1 448 124	36%
<b>Total</b>	<b>3 975 280</b>	<b>100%</b>



04/

# PROFESSIONNALISATION

La professionnalisation reste une activité majeure de l'action quotidienne d'AGEFOS PME. Elle représente 31 % de la collecte totale et 44 % des engagements de dépenses de formation.

La collecte professionnalisation augmente de 10,3 % en 2011 par rapport à 2010 et atteint 277 943 K€. Comme au titre de l'activité globale, cette évolution est le résultat de l'accueil de nouveaux secteurs et branches professionnels et s'explique par la forte hausse du nombre d'entreprises que cela entraîne (+22,4 %).

Cette augmentation du périmètre d'AGEFOS PME est à comparer avec la hausse de 3,6 % de la masse salariale globale des entreprises françaises. (Source : Acoss)

L'accueil de nombreuses TPE parmi les nouveaux entrants influe directement sur le versement moyen par entreprise. Celui-ci est en baisse et atteint 791 € en moyenne, près de 10 % de moins par rapport à 2010.

Les branches professionnelles et les grandes entreprises sont au cœur de l'activité professionnalisation. Les entreprises relevant des branches et secteurs professionnels adhérents AGEFOS PME versent plus des 3/4 du total de la collecte professionnalisation (76 %) ; ce qui s'inscrit dans une tendance annuelle en hausse de 4 points (72 % en 2010).

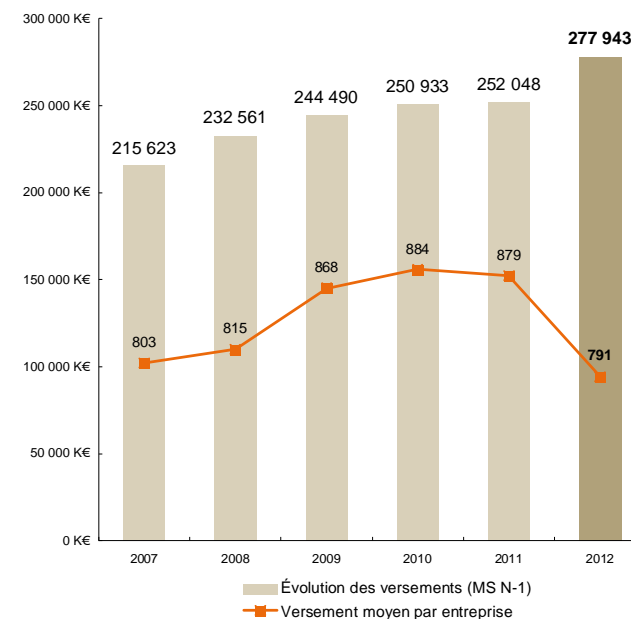
Le montant de la collecte professionnalisation des branches professionnelles s'élève à 210 M€.

**+10,3 %**  
pour la collecte professionnalisation

**44 %**  
des dépenses globales

**76 %**  
de la professionnalisation est interbranches

Évolution des versements (MS N-1)



Les engagements de dépenses pour l'activité professionnalisation progressent de manière significative en 2011, plus 8,7 % pour près de 433 M€

La nette progression des engagements de dépenses de formation en 2011, plus 34,5 M€, permet, pour la première fois, de dépasser les 400 M€ d'investissements (432 634 K€).

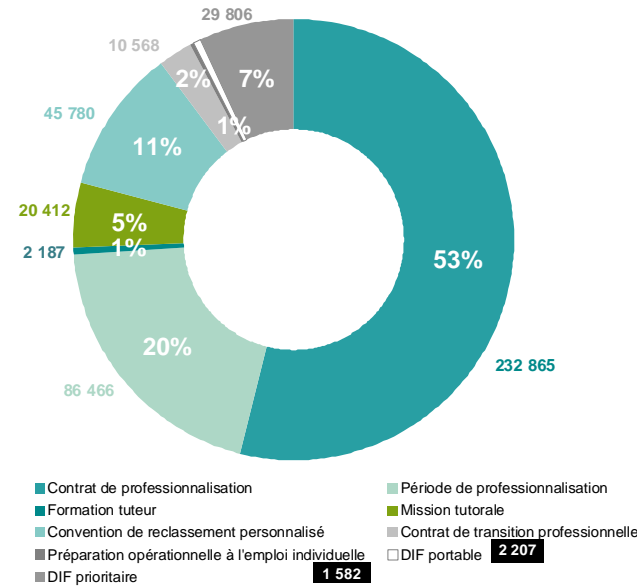
Comme en 2010, cette augmentation s'inscrit dans les efforts menés par AGEFOS PME dans le champ des politiques de l'emploi. A travers de nombreux dispositifs (contrat de professionnalisation, CTP/CRP, POE...), la formation favorise l'insertion professionnelle, notamment des jeunes et des demandeurs d'emploi. Cet effort représente 67 % des engagements professionnalisation en 2011.

Le contrat de professionnalisation représente plus de la moitié (53 %) des engagements au titre de la professionnalisation pour un montant de près de 233 M€. En comparaison à 2010, la croissance des engagements pour ce dispositif phare est de 12,3 %.

La période de professionnalisation et le DIF prioritaire (DIF financé sur les fonds de la professionnalisation) regroupent 27 % des engagements 2011 contre 29 % l'année dernière.

La part des engagements au titre des formations tuteurs et des missions tutorales représente toujours 5 % des engagements en 2011.

## Répartition des engagements de formation par dispositif en K€



Les engagements de dépenses concernant les dispositifs Emploi (hors contrat de professionnalisation) atteignent 14 % des dépenses de professionnalisation, soit près de 61 M€, notamment pour la CRP (46 M€). Les engagements de dépenses 2011 sur ces dispositifs Emploi sont similaires à l'année 2010.

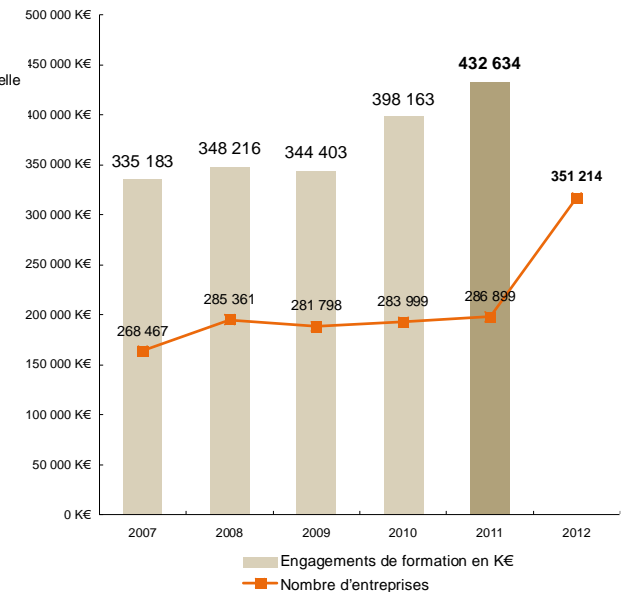
Globalement, l'activité professionnalisation est portée par l'explosion du nombre d'entreprises, qui dépasse les 351 000 structures, en croissance annuelle de 22,4 %.

**+8,7 %**  
d'engagements de dépenses

**+2/3**  
des engagements pour l'insertion

**53 %**  
des engagements pour le contrat pro

## Évolution des engagements de formation et du nombre d'entreprises



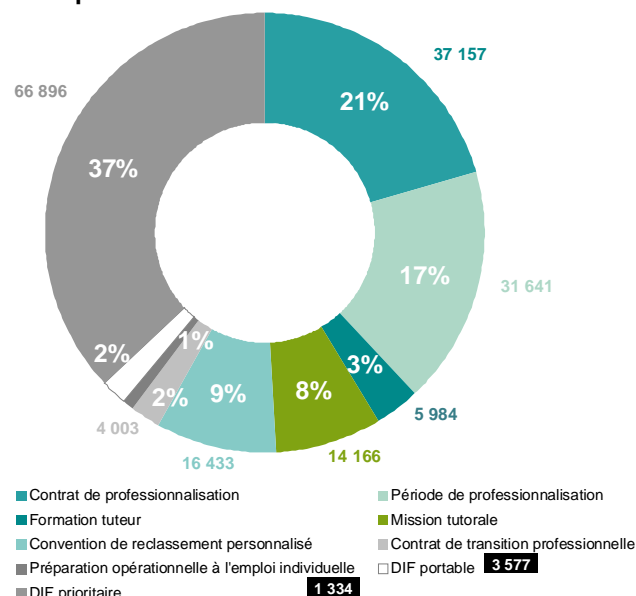
Plus de 180 000 actions de professionnalisation ont été mises en œuvre en 2011 par AGEFOS PME, en hausse de 6,3 % par rapport à 2010.

Les 2 principales évolutions concernent le contrat de professionnalisation et la Préparation opérationnelle à l'emploi (POE).

Le volume de contrats de professionnalisation est en effet en hausse de 13,5 %, pour plus de 37 000 actions. Avec 4 413 contrats en plus en 2011, cela représente plus d'1/5<sup>e</sup> des actions de formation.

Le déploiement de la POE, nouveau dispositif lancé fin 2010, permet d'installer progressivement ce dispositif comme une réelle solution aux besoins de recrutement des entreprises.

Répartition des actions de formation par dispositif



**+13,5 %**  
de contrats de professionnalisation  
**16 433**  
CRP financées  
**37 %**  
des actions sont des DIF

Répartition des actions de formation par dispositif

Actions de formation par dispositif	2006	2007	2008	2009	2010	2011	évolution 2010/2011
Contrat de professionnalisation	26 724	35 125	36 735	30 668	32 744	37 157	13,5%
Période de professionnalisation	20 978	36 081	26 486	42 802	34 183	31 641	-7,4%
Formation tuteur	4 751	5 354	5 394	5 472	5 780	5 984	3,5%
Mission tutorale	19 441	22 693	16 886	13 282	11 485	14 166	23,3%
Convention de reclassement personnalisé					16 681	16 433	-1,5%
Contrat de transition professionnelle					5 141	4 003	-22,1%
Contrat de sécurisation professionnelle						229	
Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle					15	1 334	
Préparation opérationnelle à l'emploi collective						11	
DIF portable					433	3 577	
DIF prioritaire	19 395	42 462	61 682	71 022	64 269	66 896	4,1%
<b>Total</b>	<b>91 289</b>	<b>141 715</b>	<b>147 183</b>	<b>163 246</b>	<b>170 731</b>	<b>181 431</b>	<b>6,3%</b>

AGEFOS PME a financé 37 157 contrats de professionnalisation en 2011, soit 21,5 % des contrats France entière. La croissance annuelle de 13,5 % est une indication forte pour l'emploi des jeunes.

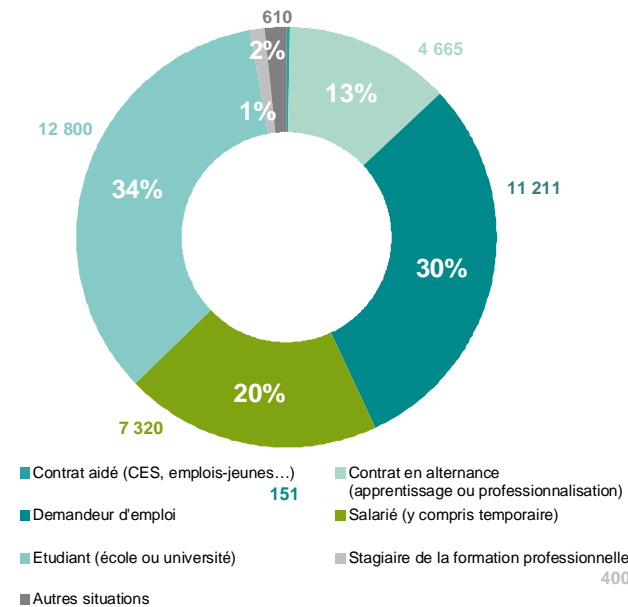
Après une baisse des contrats de professionnalisation en 2009 du fait de la crise économique, les politiques de relance de l'alternance ont permis un redémarrage l'année dernière et une confirmation en 2011. Avec 4 413 contrats de plus, AGEFOS PME obtient des résultats probants qui s'expliquent par 3 facteurs : la culture de l'alternance de son réseau, le lancement de VisionPRO et la poursuite de la campagne nationale de relance du contrat de professionnalisation.

Près de 7 contrats de professionnalisation sur 10 (69 %) sont conclus dans des entreprises de moins de 50 salariés et près de la moitié (46 %) dans des TPE, soit 17 160 contrats en 2011.

Le coût moyen d'un contrat de professionnalisation en 2011 est de 6 267 €.

Avant de s'engager dans un contrat de professionnalisation, 64 % des bénéficiaires sont en fin de scolarité ou demandeurs d'emploi alors que 13 % sont encore en formation initiale.

### Situation des bénéficiaires avant la conclusion du contrat de professionnalisation



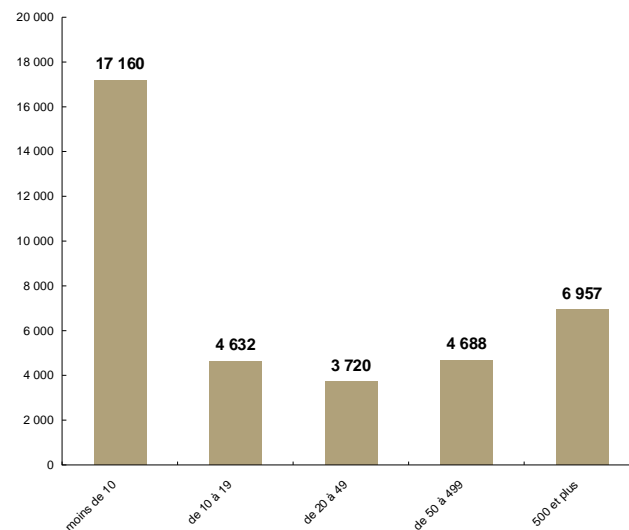
■ Environ 2 contrats de professionnalisation sur 3 relèvent des branches professionnelles adhérentes, tendance stable par rapport à 2010.

21,5 %  
des contrats financés en France

46 %  
des contrats dans les TPE

4 413  
bénéficiaires supplémentaires

### Répartition des contrats de professionnalisation par taille d'entreprise





Le profil type du bénéficiaire d'un contrat de professionnalisation est une jeune femme de moins de 26 ans, étudiante et préparant un diplôme d'État ou une certification RNCP\*.

Globalement, les contrats de professionnalisation bénéficient avant tout aux jeunes de moins de 26 ans, 84 % de contrats « jeunes » en 2011 contre 86 % en 2010.

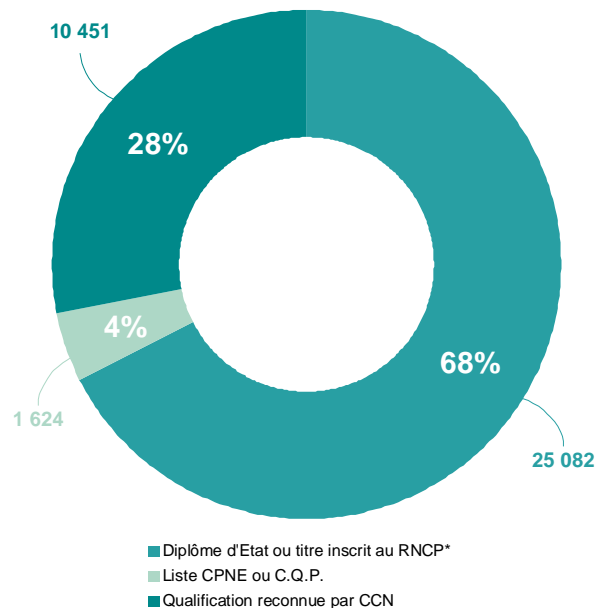
De manière équivalente ou presque (52 contre 48), les bénéficiaires de sexe féminin sont légèrement plus nombreux.

La grande majorité des contrats de professionnalisation restent conclus à durée déterminée, à hauteur de 84 %, soit une baisse de 3 points par rapport à 2010.

Près de 7 contrats de professionnalisation sur 10 (68 %) sont préparés en vue d'acquies un diplôme d'État ou une certification inscrite au RNCP contre 78 % en 2010. Cette baisse s'explique par un transfert de 10 points, sur l'année écoulée, entre ce niveau de qualification et celle reconnue par CCN.

Les CQP représentent 4 % des qualifications préparées dans le cadre d'un contrat de professionnalisation en 2011.

### Qualifications préparées dans le cadre du contrat de professionnalisation



- Diplôme d'Etat ou titre inscrit au RNCP\*
- Liste CPNE ou C.Q.P.
- Qualification reconnue par CCN

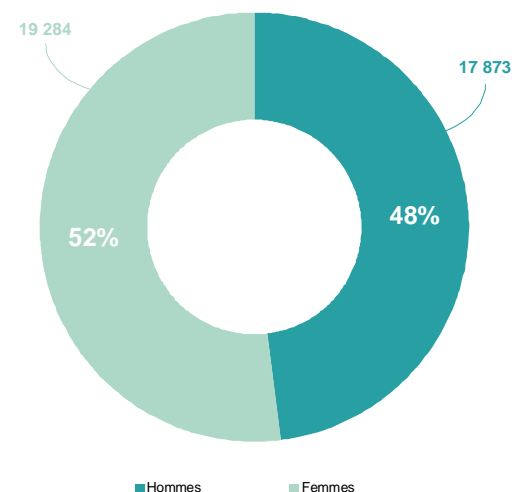
\* RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

84 %  
de contrats « jeunes »

52 %  
des bénéficiaires sont des femmes

84 %  
des contrats en CDD

### Répartition des bénéficiaires par sexe



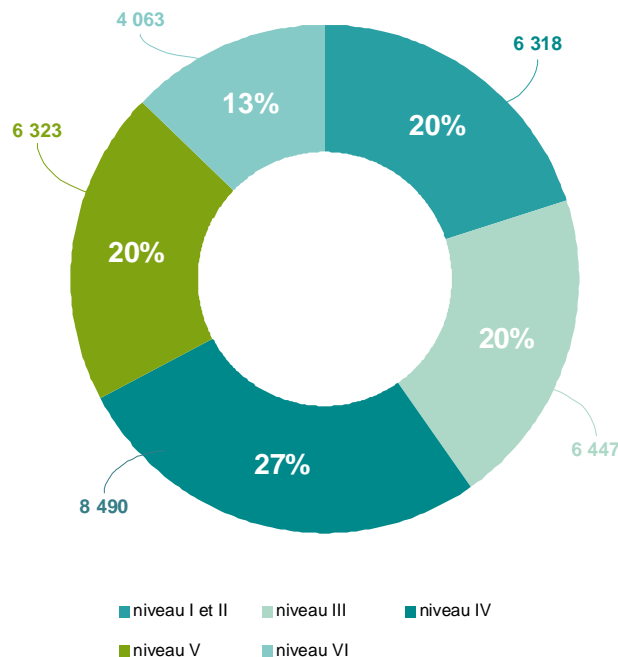
AGEFOS PME a financé 31 641 périodes de professionnalisation en 2011, soit une diminution de 7,4 % par rapport à 2010. Cette tendance s'inscrit dans la continuité de l'exercice précédent.

Le recours à la période et au contrat de professionnalisation fonctionne comme un effet miroir. Lorsque la situation économique est fragile, les contrats de professionnalisation ont tendance à diminuer alors que les périodes ont tendance à augmenter sous l'effet de substitution aux périodes de chômage partiel. Ce fut notamment le cas en 2009 avec un nombre record de périodes de professionnalisation. Entre 2010 et 2011, le recours aux contrats de professionnalisation est plus systématique mais la fragilité de la situation économique est susceptible d'inverser cette tendance.

Près de la moitié des périodes de professionnalisation (48 %) sont conclues dans des entreprises de moins de 50 salariés et 22 % dans des TPE.

Le coût moyen d'une période de professionnalisation en 2011 est de 2 733 €.

### Niveau de formation des bénéficiaires



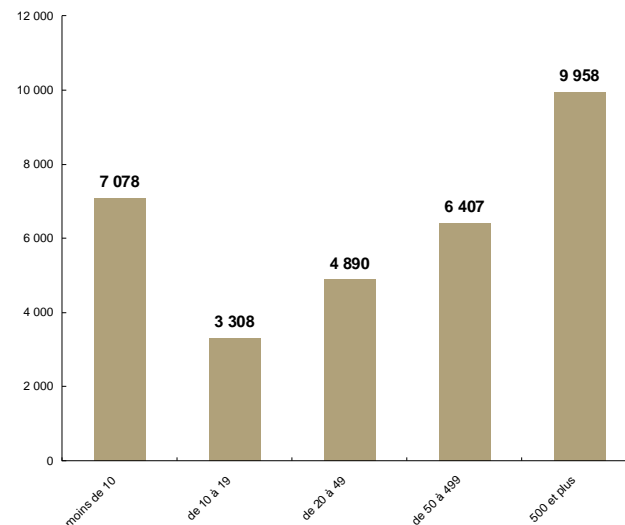
Avant de débuter un parcours de formation en période de professionnalisation, 1/3 des salariés possède au maximum un BEP ou un CAP (niveaux V et VI) et 6 salariés sur 10 au maximum le niveau Bac (niveaux IV).

31 641 périodes financées

22 % des périodes dans les TPE

60 % des bénéficiaires de niveau Bac ou infra

### Répartition des périodes de professionnalisation par taille d'entreprise



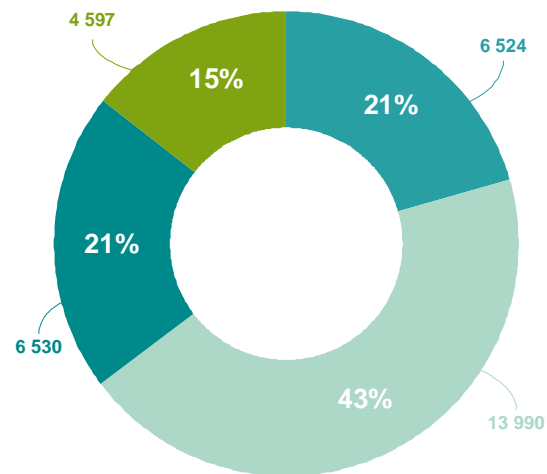
Le profil type du bénéficiaire d'une période de professionnalisation est un homme entre 25 et 44 ans, employé.

Près de 14 000 bénéficiaires de périodes de professionnalisation sont des employés ; ils représentent 43 % du total des bénéficiaires et restent donc les 1<sup>ers</sup> bénéficiaires. Suivent ensuite, à parts égales, les ouvriers et les agents de Maîtrise, agents techniques et techniciens (21 %), et légèrement en retrait, les ingénieurs et cadres (15 %). Par rapport à 2010, la part des ouvriers et celle des ingénieurs et cadres augmentent de 3 points.

La période de professionnalisation concerne majoritairement les hommes, 63 % contre 37 % pour les femmes.

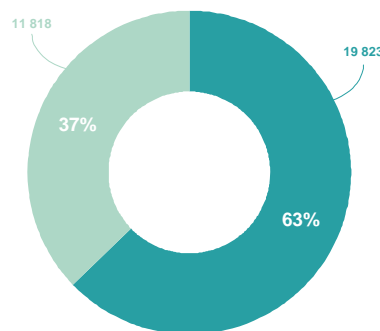
La répartition des bénéficiaires par tranche d'âge montre la prédominance des salariés âgés de 25 à 44 ans. Représentant près des 2/3 des bénéficiaires (65 %), les 25 à 44 ans devancent les 45 ans et plus (21 %) et les moins de 25 ans (14 %).

### Répartition des bénéficiaires par CSP



- Ouvriers
- Employés
- Agents de Maîtrise, agents techniques et techniciens
- Ingénieurs et Cadres

### Répartition des bénéficiaires par sexe



- Hommes
- Femmes

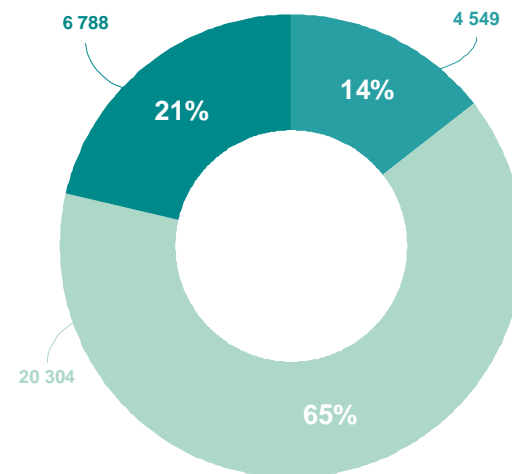


43 %  
des bénéficiaires sont employés

63 %  
des bénéficiaires sont des hommes

65 %  
des bénéficiaires ont entre 25 et 44 ans

### Répartition des bénéficiaires par tranche d'âge



- moins de 25 ans
- 25 à 44 ans révolus
- 45 ans et plus

Le bénéficiaire type d'une période de professionnalisation choisit ce dispositif pour acquérir une qualification manquante.

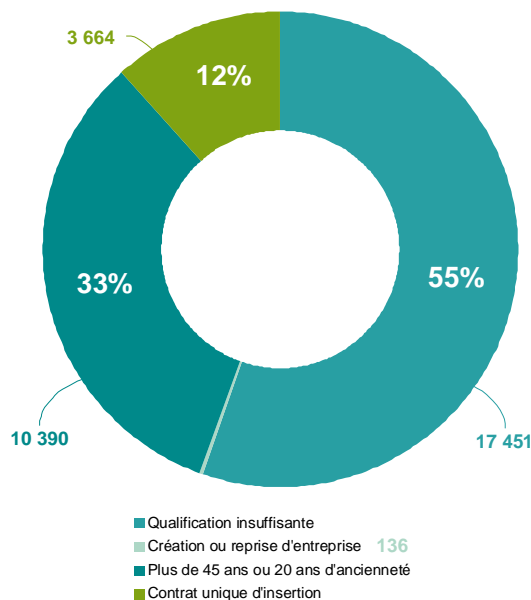
Les critères de choix de la période de professionnalisation montre que la majorité des bénéficiaires (55 %) souhaite se former au regard d'une qualification jugée insuffisante contre 7 salariés sur 10 en 2010.

Les autres critères de choix concernent pour 1/3 des bénéficiaires le fait d'avoir plus de 45 ans ou 20 ans d'ancienneté et d'être en Contrat unique d'insertion (CUI), une nouvelle possibilité pour 12 % d'entre eux.

La période de professionnalisation s'inscrit, au fil des années, comme un dispositif de plus en plus qualifiant. De 20 % en 2009, puis 26 % en 2010, les périodes de professionnalisation visant soit un diplôme d'État ou une certification inscrite au RNCP\* soit un Certificat de qualification professionnelle (CQP) ou sur la liste CPNE\*, atteignent 40 % en 2011.

En 2011, la part des périodes de professionnalisation ayant pour objectif un CQP ou inscrites sur la liste CPNE\* explose avec une croissance de 13 points, passant de 4 à 17 %.

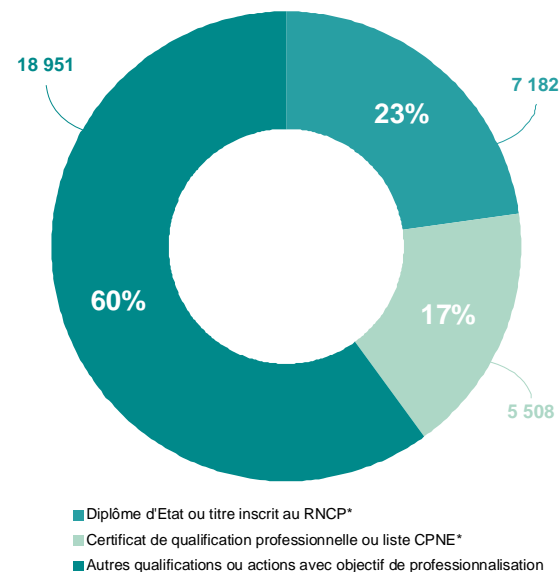
## Critère de choix de la période de professionnalisation



55 % des bénéficiaires se forment en raison d'une qualification insuffisante

40 % des périodes sont certifiantes

## Objectif de la période de professionnalisation



\* RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

\* CPNE : Commission paritaire nationale de l'emploi



Comme d'autres dispositifs avant lui, le DIF se stabilise depuis 2 ans après avoir connu une forte croissance en 2009. En 2011, 92 445 DIF ont été financés par AGEFOS PME.

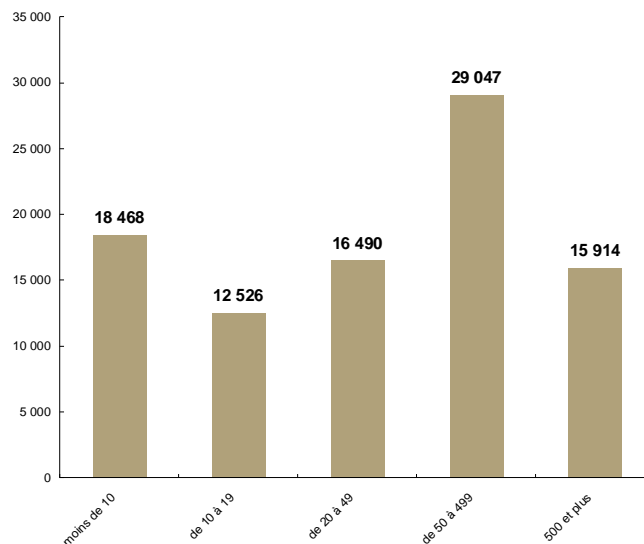
Avec plus de 92 000 DIF mis en œuvre en 2011, le recours au DIF est moins important, en baisse de 4 %.

Le financement du DIF est possible sur l'activité plan de formation comme sur l'activité professionnalisation. Lorsque le DIF est financé sur la professionnalisation, il est qualifié de DIF prioritaire. La part de ces DIF prioritaires augmente en 2011 pour atteindre 72 %, soit près de 67 000 DIF prioritaires.

L'utilisation des DIF en fonction de la taille d'entreprise montre une répartition assez homogène bien que la part plus importante concerne les entreprises de 50 à 499 salariés (31 %).

La part des TPE atteint 20 %, en recul de 7 points par rapport à 2010, les entreprises de moins de 50 salariés demeurent majoritaires dans l'utilisation du DIF (51 %).

Répartition des DIF par taille d'entreprise



92 445  
DIF financés

72 %  
de DIF prioritaires

446 €  
coût moyen d'un DIF prioritaire

- La durée moyenne du DIF augmente par rapport à l'année précédente. De 21,5 heures en 2010, le DIF est en moyenne de 22,7 heures en 2011.
- Le coût moyen d'un DIF prioritaire est de 446 € en 2011.
- Le volume d'heures stagiaires s'élève à 2 096 456 heures, soit une légère augmentation de 1,5 % par rapport à 2010.

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	évolution 2010/2011
DIF Prioritaires	19 395	42 462	61 682	71 022	64 269	66 896	4,1%
<b>Total DIF</b>	26 800	44 702	78 836	107 295	96 299	92 445	-4,0%
Part des DIF prioritaires	72%	95%	78%	66%	67%	72%	

Le profil type du bénéficiaire d'un DIF est une femme de 45 ans et plus, employée.

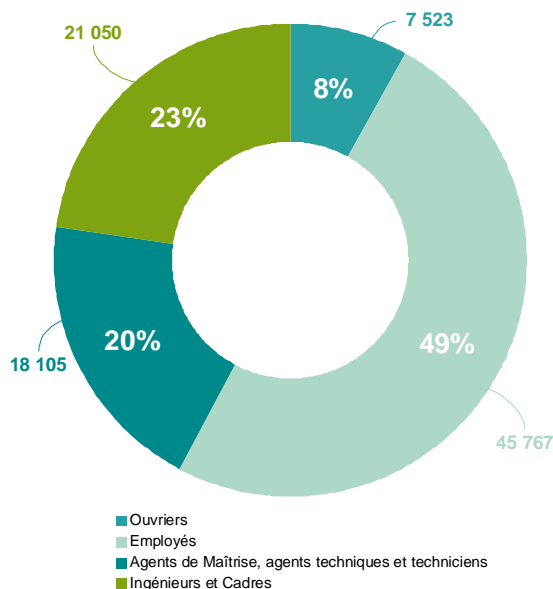
Les employés demeurent les 1<sup>ers</sup> bénéficiaires du DIF en 2011. Près de 46 000 DIF concernent les employés, ce qui correspond à près de la moitié du total des DIF (49 %).

Les employés sont suivis des ingénieurs et cadres (23 %), des agents de Maîtrise, agents techniques et techniciens (20 %) et des ouvriers (8 %). Les employés sont davantage représentés parmi les femmes (73 % en augmentation) alors que les ouvriers sont surtout représentés parmi les hommes (74 %).

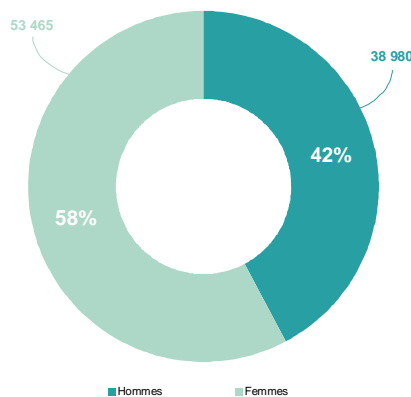
La répartition des bénéficiaires par sexe est similaire à l'année dernière. Les femmes sont les 1<sup>ères</sup> concernées, à hauteur de 58 %.

7 bénéficiaires du DIF sur 10 ont 35 ans et plus. La part des 45 ans et plus est en augmentation constante depuis 3 ans et atteint 37 % en 2011 (+3 points). Les jeunes de moins de 25 ans font très peu appel à ce dispositif (moins de 2 900 DIF).

Répartition des bénéficiaires par CSP



Répartition des bénéficiaires par sexe

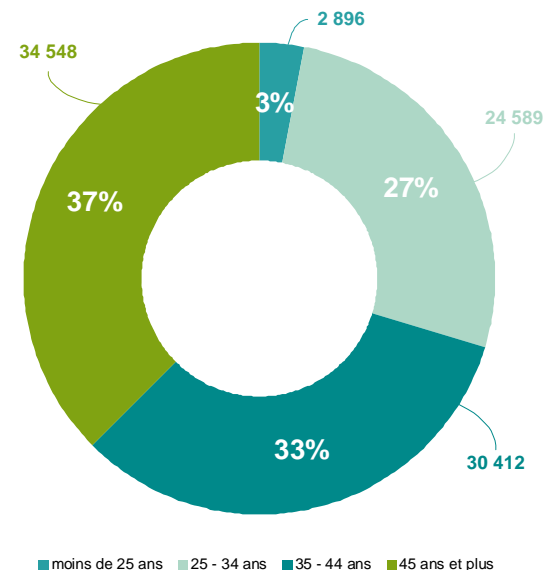


49 % des bénéficiaires sont employés

58 % des bénéficiaires sont des femmes

70 % des bénéficiaires ont 35 ans et plus

Répartition des bénéficiaires par tranche d'âge





# 05/ DISPOSITIFS EMPLOI-FORMATION

AGEFOS PME a accompagné plus de 4 000 bénéficiaires en Contrat de transition professionnelle en 2011. Le profil type du bénéficiaire d'un CTP est un homme entre 35 et 44 ans, employé.

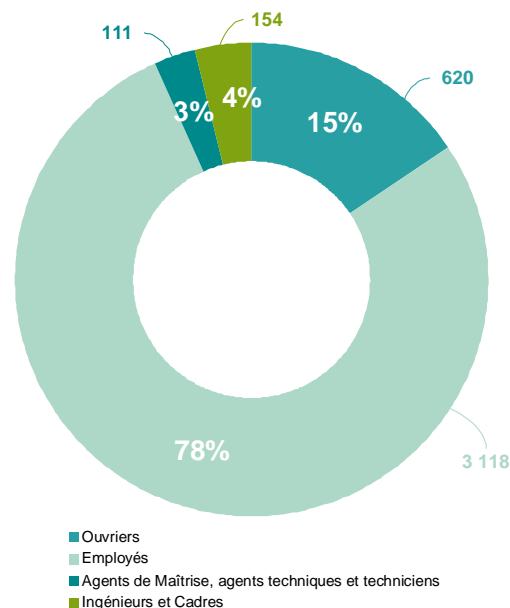
Pour faire appel au CTP, l'entreprise intéressée doit se situer dans l'un des bassins d'emploi éligibles pour ce dispositif. Avec la stabilisation des bassins en question et la création du Contrat de sécurisation professionnelle (CSP), dispositif fusionnant le CTP et la CRP, le recours au CTP a diminué en 2011 (-22 %).

Les principaux bénéficiaires du CTP sont très largement des employés (78 %) soit plus de 3 100 bénéficiaires. Les ingénieurs et cadres ainsi que les agents de Maîtrise, agents techniques et techniciens sont sous représentés avec, respectivement, 4 et 3 % du total des bénéficiaires.

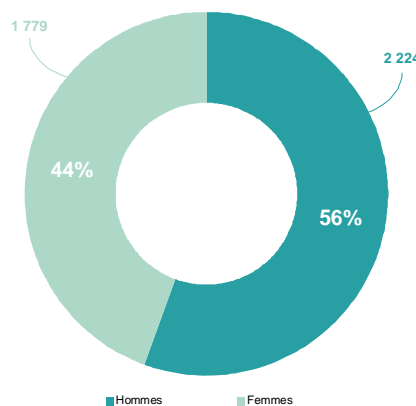
Le CTP concerne davantage les hommes, ils représentent 56 % du total des CTP.

La répartition des bénéficiaires par tranche d'âge est homogène entre les différentes tranches (de 17 % pour les 45 à 50 ans à 32 % pour les 35 à 44 ans) sauf pour les moins de 25 ans qui sont peu nombreux à recourir au CTP.

Répartition des bénéficiaires par CSP



Répartition des bénéficiaires par sexe

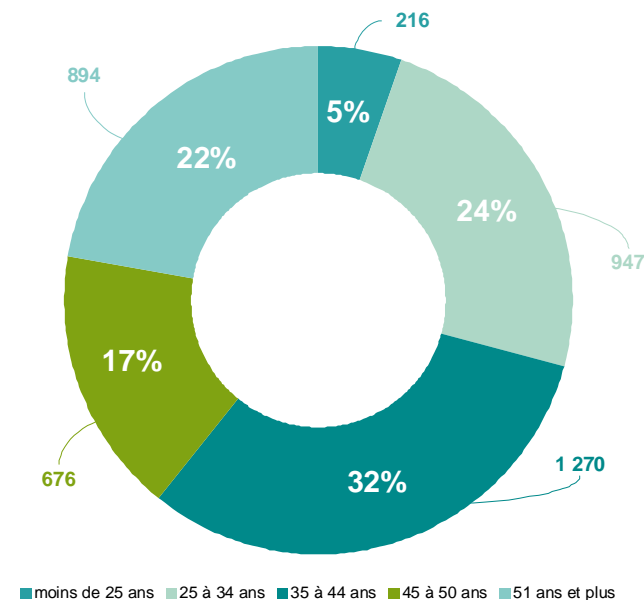


4 003  
CTP financés

78 %  
des bénéficiaires sont employés

32 %  
des bénéficiaires entre 35 et 44 ans

Répartition des bénéficiaires par tranche d'âge



Données issues du FPSPP





Le bénéficiaire type d'un CTP possède un niveau de formation IV équivalent au Bac et a pour objectif de préparer une qualification reconnue dans une convention collective.

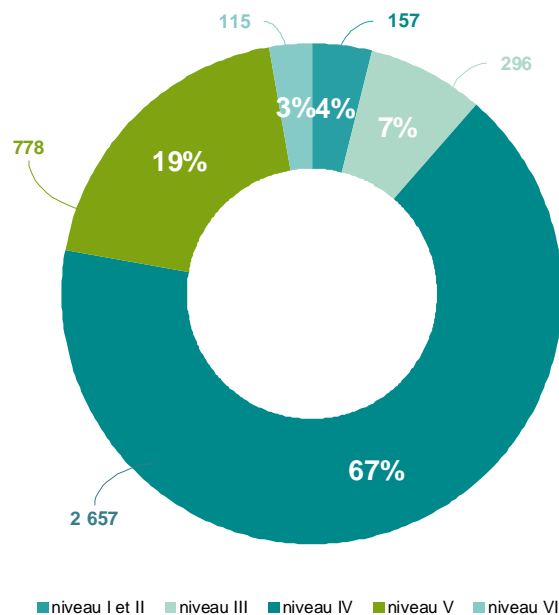
Avant de débuter un parcours de formation en CTP, plus des 2/3 des demandeurs d'emploi possèdent le niveau Bac (niveaux IV) et 19 % le niveau CAP ou BEP (niveau V).

La moitié des bénéficiaires vise, à l'issue de la formation, une qualification reconnue dans une convention collective de branche, soit plus de 2 000 bénéficiaires en 2011.

L'autre moitié des bénéficiaires prépare une qualification correspondant à un diplôme homologué (12 %), à un CQP\* (11 %) ou inscrite dans la liste CPNE\* (27 %).

*A la fin du mois de juillet 2011, le Contrat de sécurisation professionnelle (CSP) a été créé par la loi pour le développement de l'alternance et la sécurisation des parcours professionnels (loi « Cherpion »). Le CSP fusionne les 2 anciens dispositifs existants, le CTP et la CRP. Les données de ce nouveau dispositif ne sont pas représentatives sur l'activité 2011.*

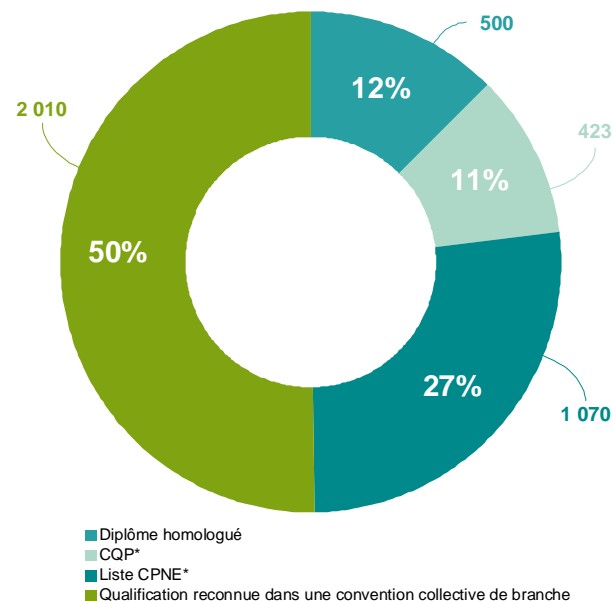
Niveau de formation des bénéficiaires



67 % des bénéficiaires de niveau Bac

50 % des bénéficiaires visent une qualification d'une convention collective

Objectif du CTP



\* CQP : Certificat de qualification professionnelle  
\* CPNE : Commission paritaire nationale de l'emploi

Données issues du FPSPP



AGEFOS PME a accompagné 16 433 bénéficiaires en Convention de reclassement personnalisé en 2011. Le profil type du bénéficiaire d'une CRP est un employé entre 35 et 44 ans.

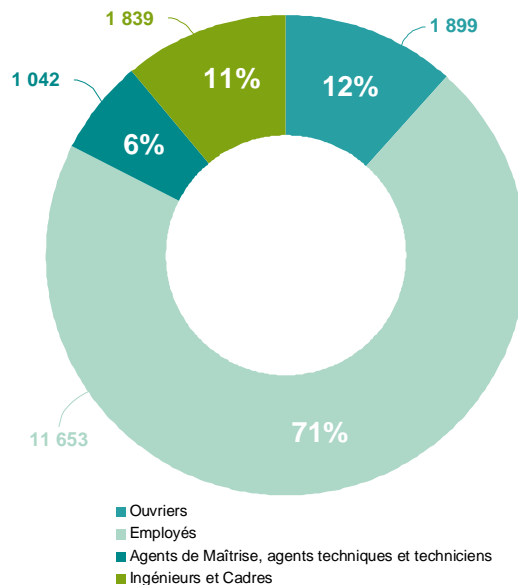
La CRP concerne les entreprises de moins de 1 000 salariés (ou en redressement ou liquidation judiciaire) implantées sur tout le territoire hormis les bassins éligibles au CTP. Ce dispositif récent en faveur des demandeurs d'emploi s'est stabilisé en 2011 à plus de 16 000 formations (-1,5 % par rapport à 2010). La CRP représente 11 % du total des engagements de formation de l'activité professionnalisation.

Comme pour le CTP, les principaux bénéficiaires de la CRP sont très largement des employés (71 %). Les ouvriers suivent avec 12 % de bénéficiaires puis les ingénieurs et cadres avec 11 % et enfin les agents de Maîtrise, agents techniques et techniciens avec 6 %.

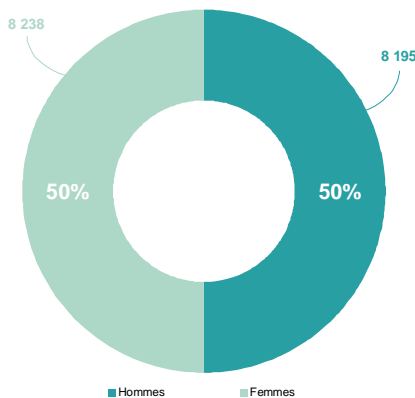
La CRP concerne de manière équivalente les hommes et les femmes, soit 8 238 CRP pour les femmes et 8 195 pour les hommes.

La répartition des bénéficiaires par tranche d'âge est homogène entre les différentes tranches (de 18 % pour les 45 à 50 ans à 31 % pour les 35 à 44 ans) sauf pour les moins de 25 ans qui sont peu nombreux à recourir à la CRP.

Répartition des bénéficiaires par CSP



Répartition des bénéficiaires par sexe

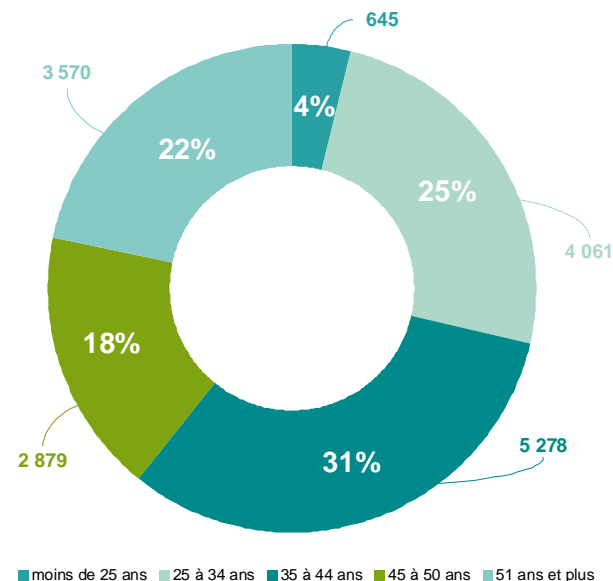


16 433  
CRP financées

71 %  
des bénéficiaires sont employés

31 %  
des bénéficiaires entre 35 et 44 ans

Répartition des bénéficiaires par tranche d'âge



Données issues du FPSPP

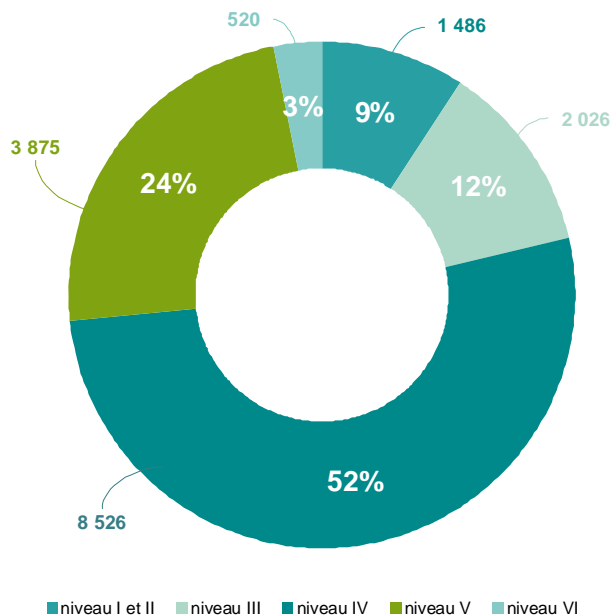
Le bénéficiaire type d'une CRP possède un niveau de formation IV équivalent au Bac et a pour objectif de préparer soit un diplôme homologué soit une qualification reconnue dans une convention collective.

Avant de débuter un parcours de formation en CRP, plus de la moitié (52 %) des demandeurs d'emploi possède le niveau Bac (niveaux IV) et 24 % le niveau CAP ou BEP (niveau V).

Plus de 5 000 bénéficiaires de la CRP visent, à l'issue de la formation, soit une qualification reconnue dans une convention collective de branche (5 229 demandeurs d'emploi), soit un diplôme homologué (5 071 demandeurs d'emploi). Suivent ensuite les bénéficiaires préparant une qualification correspondant à un CQP\* (11 %) ou inscrite dans la liste CPNE\* (26 %).

A la fin du mois de juillet 2011, le Contrat de sécurisation professionnelle (CSP) a été créé par la loi pour le développement de l'alternance et la sécurisation des parcours professionnels (loi « Cherpion »). Le CSP fusionne les 2 anciens dispositifs existants, le CTP et la CRP. Les données de ce nouveau dispositif ne sont pas représentatives sur l'activité 2011.

Niveau de formation des bénéficiaires

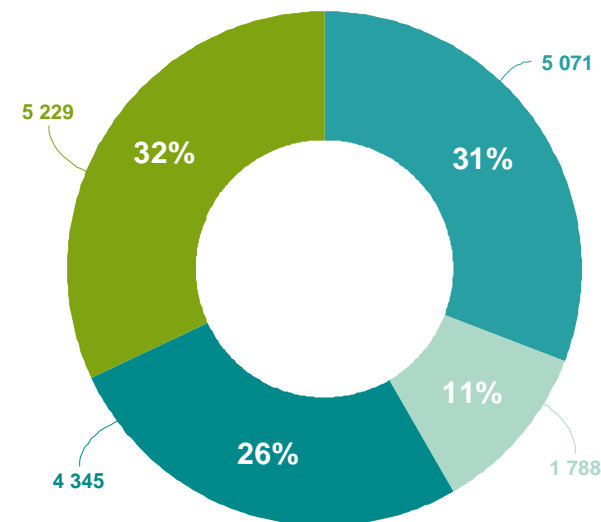


■ niveau I et II ■ niveau III ■ niveau IV ■ niveau V ■ niveau VI

52 %  
des bénéficiaires de niveau Bac

5 229  
bénéficiaires visent une qualification  
d'une convention collective

Objectif de la CRP



■ Diplôme homologué  
■ CQP\*  
■ Liste CPNE\*  
■ Qualification reconnue dans une convention collective de branche

\* CQP : Certificat de qualification professionnelle

\* CPNE : Commission paritaire nationale de l'emploi

Données issues du FPSPP



AGEFOS PME a accompagné plus de 1 300 bénéficiaires en Préparation opérationnelle à l'emploi individuelle en 2011. Le profil type du bénéficiaire d'une POE est une femme de moins de 25 ans.

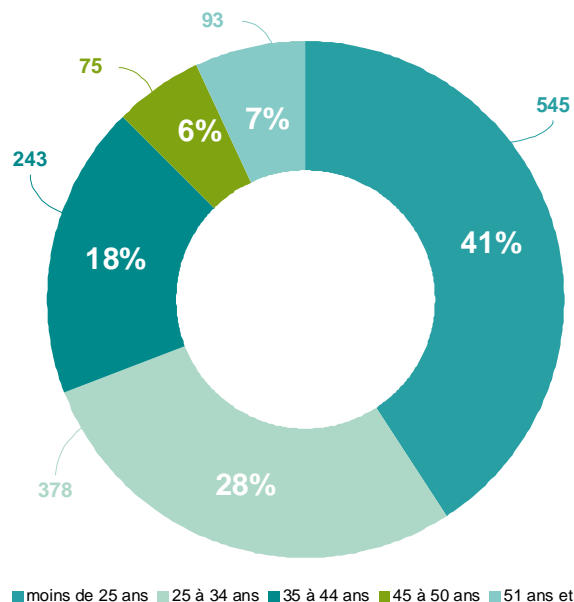
La POE individuelle permet à un demandeur d'emploi de bénéficier d'une formation nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour occuper un emploi correspondant à une offre déposée auprès de Pôle emploi. Cette formation est dispensée préalablement à l'embauche.

Le coup d'envoi de ce nouveau dispositif, issu de la réforme de la formation professionnelle de novembre 2009, a eu lieu en janvier 2011 et a permis de comptabiliser 1 334 POE individuelles dans l'année.

La répartition des bénéficiaires de la POE par tranche d'âge montre que ce dispositif touche majoritairement un public jeune, 41 % pour les moins de 25 ans et 28 % pour les 25 à 34 ans.

La POE concerne principalement les femmes qui représentent 62 % du total des bénéficiaires, soit 831 POE.

Répartition des bénéficiaires par tranche d'âge



■ moins de 25 ans ■ 25 à 34 ans ■ 35 à 44 ans ■ 45 à 50 ans ■ 51 ans et plus

*A la fin du mois de juillet 2011, la POE collective a été créée par la loi pour le développement de l'alternance et la sécurisation des parcours professionnels (loi « Cherpion »). Les données de ce nouveau dispositif ne sont pas représentatives sur l'activité 2011.*

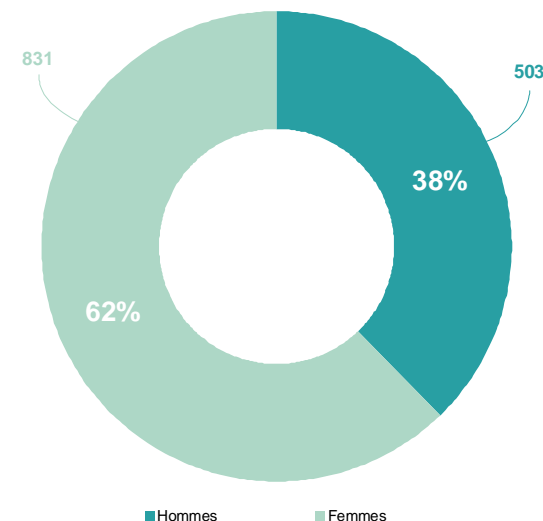
1 334

POE individuelles financées

41 %  
des bénéficiaires ont moins de 25 ans

62 %  
des bénéficiaires sont des femmes

Répartition des bénéficiaires par sexe



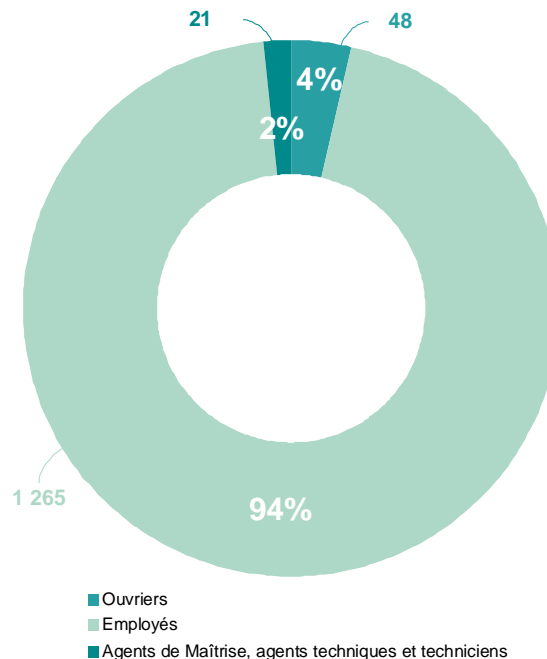
Données issues du FPSPP

Le bénéficiaire type d'une POE est un employé ayant pour objectif de préparer une qualification inscrite sur la liste CPNE.

Les employés sont les premiers bénéficiaires des dispositifs Emploi-Formation, une tendance que les données de la POE confirment largement. A eux seuls, les employés couvrent 94 % des bénéficiaires de la POE individuelle. Les ingénieurs et cadres ne sont pour leur part pas du tout représentés.

Les qualifications visées lors d'un parcours de POE individuelle sont avant tout des qualifications inscrites dans la liste CPNE\* (47 %) et celles reconnues dans une convention collective de branche (43 %).

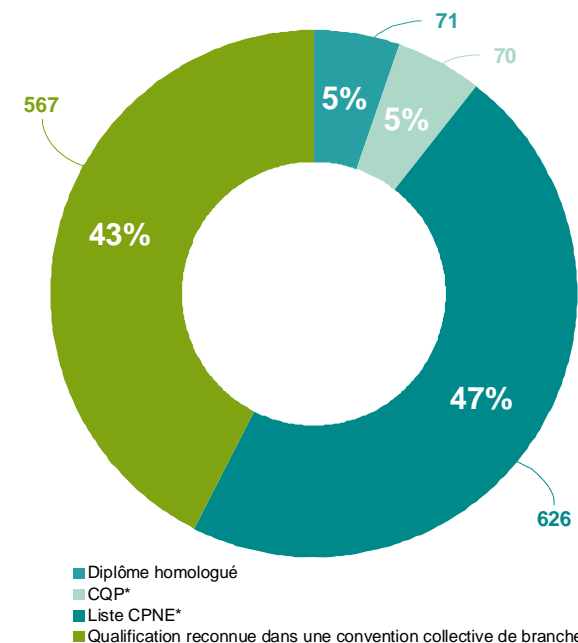
Répartition des bénéficiaires par CSP



94 % des bénéficiaires sont employés

47 % des bénéficiaires visent une qualification CPNE

Objectif de la POE individuelle



\* CQP : Certificat de qualification professionnelle

\* CPNE : Commission paritaire nationale de l'emploi

Données issues du FPSPP





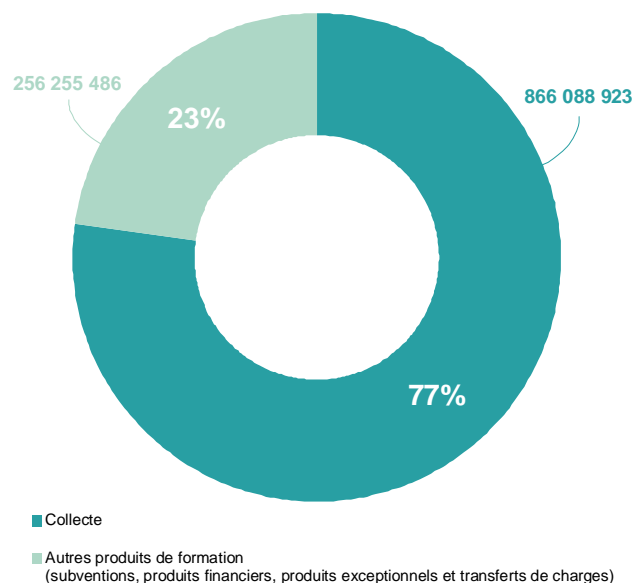
# 06/ RÉSULTATS COMPTABLES 2011

## Détail des ressources AGEFOS PME en 2011 au niveau comptable.

Le montant des ressources générées par les 3 activités AGEFOS PME s'est élevé à 1 122 M€ en 2011, soit une hausse de 9,65 % par rapport à 2010, dont 27 M€ au titre du FPSPP de l'activité plan de formation 10 salariés et plus pour les non adhérents.

La part des fonds collectés représente 77 % des ressources. Les autres produits de formation (subventions, produits financiers...) n'interviennent qu'à hauteur de 256 M€ contre 171 M€ en 2010.

### Détail des ressources en €



### Analyse des ressources des 3 activités (hors ReshumDIF)

Détail des ressources en €	2010	2011	évolution 2010/2011
Collecte	852 776 823	866 088 923	1,6%
Autres produits de formation (subventions, produits financiers, produits exceptionnels et transferts de charges)	170 815 866	256 255 486	50,0%
<b>Total</b>	<b>1 023 592 689</b>	<b>1 122 344 409</b>	<b>9,6%</b>

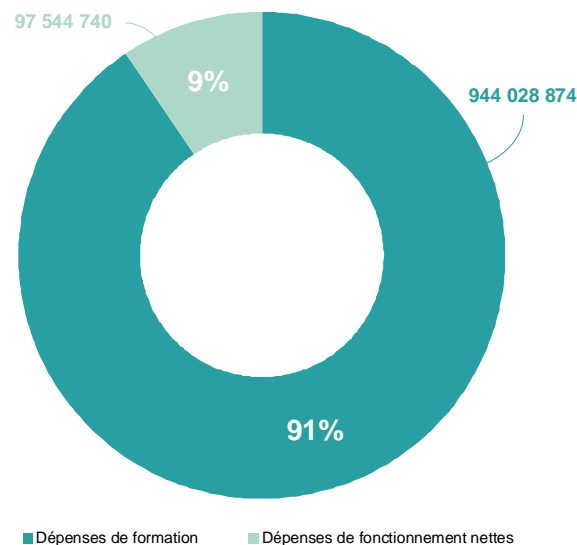
## Détail des dépenses AGEFOS PME en 2011 au niveau comptable.

Le montant global des dépenses réalisées sur les 3 activités s'élève à 1 041 M€, dont 944 M€ imputés aux dépenses de formation et 97 M€ aux dépenses de fonctionnement.

La hausse des collectes et des dépenses constatée en 2011 améliore encore le plafond de frais de gestion.

Le plafond de frais de gestion est respecté par AGEFOS PME. Le plafond autorisé est de 6,9 % de la collecte enregistrée au cours de l'exercice et de 5 % des décaissements.

### Détail des dépenses en €



### Analyse des dépenses des 3 activités (hors ReshumDIF)

Détail des dépenses en €	2010	2011	évolution 2010/2011
Dépenses de formation	925 055 658	944 028 874	2,1%
Dépenses de fonctionnement nettes	99 426 452	97 544 740	-1,9%
<b>Total</b>	<b>1 024 482 110</b>	<b>1 041 573 614</b>	<b>1,7%</b>

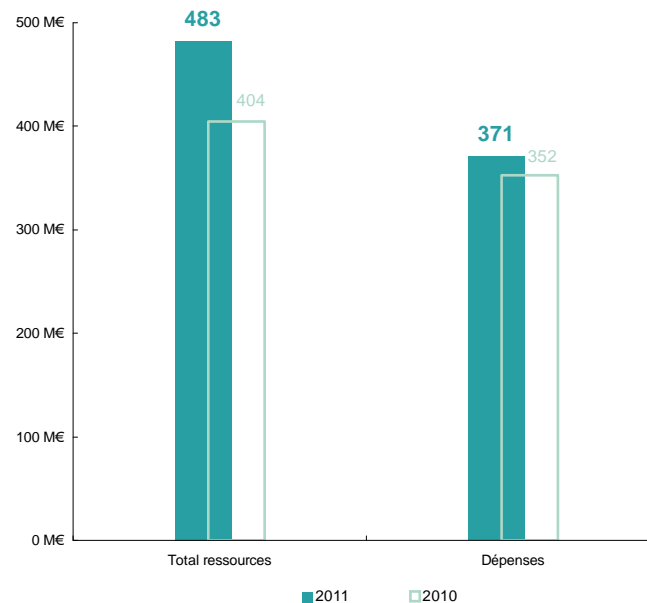


## Analyse des ressources et des dépenses de formation 2011 pour l'activité professionnalisation.

En 2011, la professionnalisation a enregistré 483 M€ de ressources, soit près de 80 M€ de plus qu'en 2010. Le montant des dépenses en 2011 est de 371 M€. Fin 2011, le montant des engagements s'élevait à 430 M€, en hausse par rapport à 2010.

Le nombre de dossiers financés sur la professionnalisation, tous dispositifs confondus, est en hausse de 6,5 %.

### Analyse des ressources et des dépenses de formation 2011 : alternance/professionnalisation

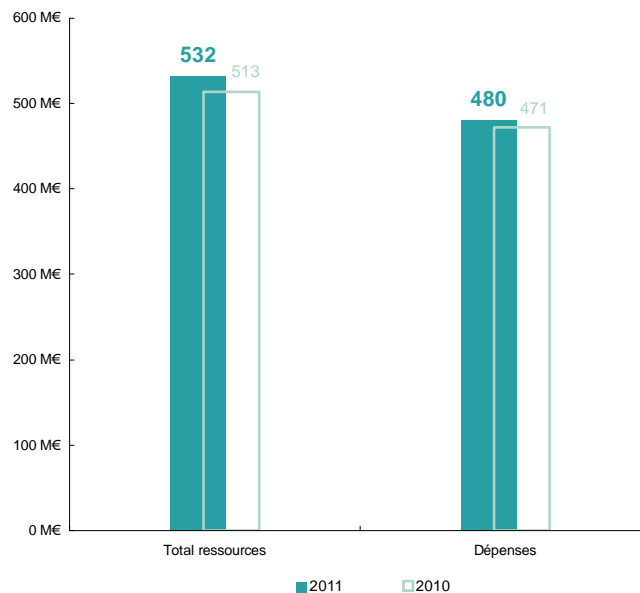


Ressources et dépenses de formation	2010	2011	Répartition	évolution 2010/2011
Collecte	255 865 803	257 814 910	53%	0,8%
Autres produits de formation	148 600 180	224 781 351	47%	51,3%
<b>Total ressources</b>	404 465 983	482 596 261	<b>100%</b>	<b>19,3%</b>
Dépenses	352 115 653	371 074 897	77 % des ressources	5,4%
Engagements (y compris les engagements DIF, tuteurs et missions tuteurs)	390 043 837	430 483 891	89 % des ressources	10,4%

## Analyse des ressources et des dépenses de formation 2011 pour l'activité plan de formation 10 salariés et plus.

Les ressources liées au plan de formation des entreprises de 10 salariés et plus s'élèvent à 532 M€, dont 506 M€ proviennent des fonds collectés auprès des entreprises (montant comptable enregistré en 2010).

Analyse des ressources et des dépenses de formation 2011 : plan de formation 10 salariés et plus

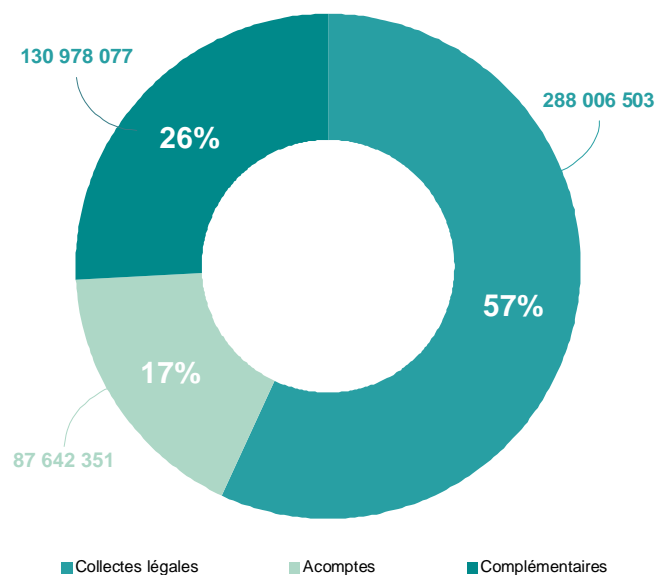


Ressources et dépenses de formation	2010	2011	Répartition	évolution 2010/2011
Collecte	497 965 324	506 626 931	95%	1,7%
Autres produits de formation	15 517 319	24 954 765	5%	60,8%
<b>Total ressources</b>	<b>513 482 643</b>	<b>531 581 696</b>	<b>100%</b>	<b>3,5%</b>
Dépenses	471 411 479	480 079 430	90 % des ressources	1,8%
Engagements	119 311 738	120 507 386	23 % des ressources	1,0%

Détail des ressources AGEFOS PME pour l'activité plan de formation 10 salariés et plus en 2011.

Pour l'activité plan de formation 10 salariés et plus, 57 % des sommes correspondent à la collecte « légale », c'est-à-dire aux acomptes et versements libératoires de l'obligation légale au 1<sup>er</sup> mars - le solde provenant de versements complémentaires volontaires par les entreprises adhérentes.

Détail des collectes en €



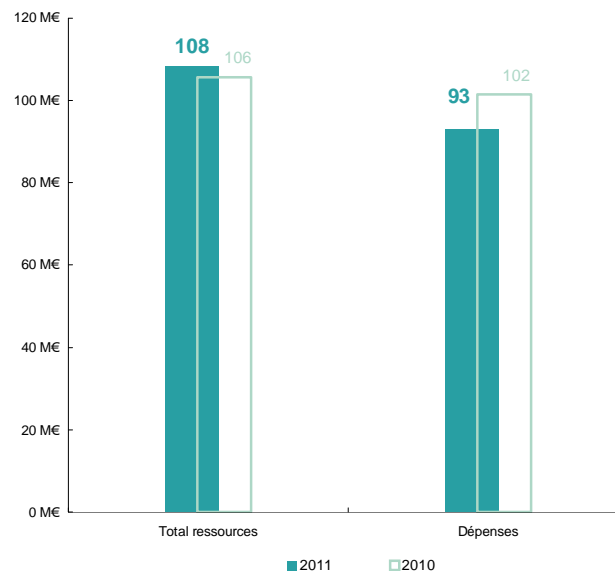
Détail des collectes en €	2010	2011	Répartition	évolution 2010/2011
Collectes légales	287 768 078	<b>288 006 503</b>	57%	<b>0,1%</b>
Acomptes	73 248 375	<b>87 642 351</b>	17%	<b>19,7%</b>
Complémentaires	136 948 871	<b>130 978 077</b>	26%	<b>-4,4%</b>
<b>Total</b>	<b>497 965 324</b>	<b>506 626 931</b>	<b>100%</b>	<b>1,7%</b>

## Analyse des ressources et des dépenses de formation 2011 pour l'activité plan de formation moins de 10 salariés.

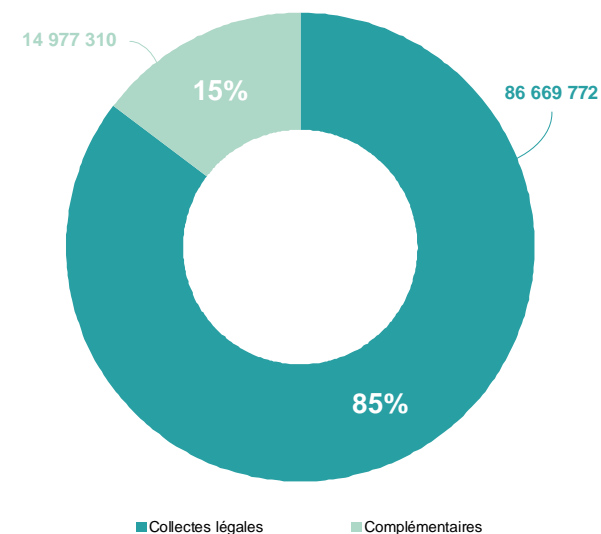
Les ressources liées au plan de formation des entreprises de moins de 10 salariés s'élèvent à 108 M€, soit 2,5 M€ de croissance par rapport à 2010 dont 102 M€ proviennent des fonds collectés auprès des entreprises (montant comptable enregistré en 2010).

Les dépenses de formation ont représenté 93 M€ pour 3 975 280 heures stagiaires financées au bénéfice de 138 198 salariés.

Analyse des ressources et des dépenses de formation 2011 : plan de formation moins de 10 salariés



Détail des collectes en €



Ressources et dépenses de formation	2010	2011	Répartition	évolution 2010/2011
Collecte	98 945 696	101 647 082	94%	2,7%
Autres produits de formation	6 698 367	6 519 370	6%	-2,7%
<b>Total ressources</b>	<b>105 644 063</b>	<b>108 166 452</b>	<b>100%</b>	<b>2,4%</b>
Dépenses	101 528 526	92 874 547	86 % des ressources	-8,5%
Engagements	26 685 355	26 783 512	25 % des ressources	0,4%

Détail des collectes en €	2010	2011	Répartition	évolution 2010/2011
Collectes légales	83 875 936	86 669 772	85%	3,3%
Complémentaires	15 069 760	14 977 310	15%	-0,6%
<b>Total</b>	<b>98 945 696</b>	<b>101 647 082</b>	<b>100%</b>	<b>2,7%</b>

# AGEFOS PME – POINTS CLÉS 2011

01/

**Le partenaire Emploi-Formation** reconnu des TPE-PME : près de **370 000 entreprises** (+22 %) et plus de **5,6 millions de salariés\*** (+8 %) font confiance à AGEFOS PME.

02/

**Un réseau de proximité** partout en France : **23 AGEFOS PME regionales, 84 implantations locales et 1 200 collaborateurs.**

03/

**1<sup>er</sup> OPCA de France** : la collecte 2012 s'élève à **905 M€ (+11,3 %)** et les engagements de dépenses de formation atteignent **980 M€ (+7,8 %)**.

04/

**AGEFOS PME, l'OPCA des TPE** : **88 %** des entreprises adhérentes emploient moins de 10 salariés ; ce qui représente **27,8 %** des TPE françaises.

05/

**39 % de l'activité de l'OPCA est interbranches** : 50 branches et secteurs professionnels, représentant près de **285 000 entreprises et 3,7 millions de salariés**, font confiance à AGEFOS PME.

06/

**Des Observatoires prospectifs** des métiers et des qualifications (OPMQ) pour préparer l'avenir : **26 branches professionnelles** bénéficient de l'expertise des équipes techniques d'AGEFOS PME.

07/

**Une mobilisation historique pour l'emploi des jeunes** : en 2011, AGEFOS PME a financé **21,5 % des contrats de professionnalisation** en France, soit **37 157 contrats (+13,5 %)**.

08/

**Un engagement renforcé** en faveur des demandeurs d'emploi : plus de **22 000 demandeurs d'emploi** ont été accompagnés dans le cadre des dispositifs d'aide au retour à l'emploi en 2011.

09/

**Un soutien quotidien** en faveur du développement des compétences : en 2011, **574 326 stagiaires** ont suivi une formation au titre du plan de formation, soit plus de **26 000 stagiaires supplémentaires** en 1 an (+5 %).

10/

**S'engager ensemble pour la Responsabilité sociale des entreprises (RSE)** : des actions et des partenaires en faveur de projets pour l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences clés, pour l'emploi des personnes handicapées...

# REPÈRES CHIFFRÉS 2011



POUR UNE NOUVELLE DYNAMIQUE  
DE COMPÉTITIVITÉ ET D'EMPLOI

